

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 16

MONTREAL, LE MERCREDI 28 JANVIER 1998

87c + TAXES = 1\$ / TORONTO 1\$

PERSPECTIVES

Le viol de la loi

Restons poli. La sentence de 18 mois avec sursis imposée à deux hommes reconnus coupables de viol collectif laisse pantois. Une fois l'indignation — légitime! — passée, force est cependant de reconnaître qu'un tel jugement participe de la confusion croissante entre le droit et la culture. Sans compter qu'il carbure au fantasme faisant de l'enfant une incarnation de la pureté.

Il n'y a pas qu'aux États-Unis que le droit et le sexe forment un mélange explosif. La juge Monique Dubreuil est en train de l'apprendre à la dure. La sentence qu'elle vient d'imposer suffirait à elle seule à choquer. Mais les arguments sur lesquels elle s'appuie pour faire étalage d'une telle mansuétude ne peuvent qu'amplifier le malaise. Il y a décidément quelque chose de pourri au royaume de la justice.

L'absence apparente de regrets des deux accusés ne paraît pas avoir troublé la juge. Elle lui semble «relever plus d'un contexte culturel particulier à l'égard des relations avec les femmes que d'une véritable problématique d'ordre sexuel». C'est que les deux violeurs sont d'origine haïtienne. De là à laisser croire que le viol est un sport national en Haïti... On comprendra que cela ait suffi à faire bondir des représentants de la communauté haïtienne.

La bourde de la juge Dubreuil rappelle celle de la juge Raymonde Verreault, il y a quatre ans. Elle avait condamné à 23 mois de prison un homme d'origine algérienne reconnu coupable d'avoir sodomisé sa belle-fille de neuf ans. Dans son jugement, la juge notait que le beau-père incestueux avait préservé la virginité de sa victime, «ce qui semble être une valeur très importante dans leur religion». On reste effectivement médusé par tant de compassion...

Reste que la prise en compte de tels «facteurs culturels» — nous laissons à d'autres le soin de juger s'il ne s'agit pas plutôt de préjugés éculés — pose un problème de taille, qui débord largement la question des délits à caractère sexuel: comment s'articulent le droit et la culture? Ou, plus largement, quel est le statut de la norme édictée par le droit par rapport à celle constituée par le «fait de culture»?

Le propre du droit, tel qu'il s'est constitué dans l'Occident moderne, est précisément de s'abstraire des rapports sociaux traditionnels, véhiculant des valeurs réputées «aller de soi», pour énoncer des règles valables pour tous, à l'intérieur d'un espace juridique donné. Quand la loi interdit le viol, par exemple, elle ne souffre pas d'exceptions: aucune tradition culturelle — réelle ou présumée — ne saurait en atténuer la portée.

En fait, la culture anthropologique, ou la culture au sens large, telle que l'évoque par exemple la juge Dubreuil, n'apparaît qu'à travers la distance que le droit établit entre lui et elle. On ne prend conscience des traditions culturelles qu'en s'en éloignant: toute communauté politique s'érige à travers l'adoption réfléchie de normes communes en rupture avec les rapports traditionnels. C'est donc dire que le droit et la culture ne peuvent être mis sur le même pied. Le premier dicte une norme réfléchie — ou du moins censée l'être — alors que la seconde est tissée dans les contingences de l'histoire. Lorsqu'ils sont confondus, comme c'est massivement le cas aujourd'hui, c'est en fait à une indifférenciation de la norme (ce que l'on veut) et du fait (ce qui est) que l'on assiste.

Résultat: le droit cesse d'être le lieu d'articulation d'un espace commun. Il devient une simple technique de gestion du social, où il ne s'agit plus tant de s'assurer de la conformité de l'action à la norme que de veiller, avec l'appui des experts en tous genres, à un équilibre mouvant entre des actions et des prétentions individuelles de plus en plus soustraites à la norme d'une loi commune.

Dans cette optique, tout concourt à faire disparaître jusqu'à l'idée même de culpabilité, et donc la nécessité de répondre publiquement de son acte criminel. Nous n'en sommes certes pas encore là. En témoigne l'opprobre dont est désormais frappé le pédophile. Il faut dire que le crime de ce dernier est bien particulier: sa victime est un enfant, plus que jamais symbole rousseauiste de la pureté et de l'invulnérabilité. L'enfant constitue la victime idéale puisqu'il a encore un pied dans la nature, pour ainsi dire: étymologiquement «celui qui ne parle pas», il n'est pas encore complètement entré dans l'ordre symbolique de la loi. Il échappe en quelque sorte à la norme, qu'il n'a pas encore intériorisée. C'est ce qui lui confère son innocence.

L'effet en retour d'une telle conception est clair: le crime est moins grave si la victime n'est pas un enfant. Si la victime, autrement dit, est déjà sortie du «fait de nature» et engluée dans la norme sociale. La juge Dubreuil a d'ailleurs noté, parmi les facteurs atténuant le crime commis par les deux hommes, qu'il ne s'agissait pas «d'une agression sexuelle sur des enfants».

La morale de cette histoire? Il n'y a pas que les juges masculins que le sexe égare. Mais surtout, il n'y a pas que le jugement de certains juges qui fout le camp. Le droit lui-même est sur la même pente savonneuse.

MÉTÉO

Montréal Ciel variable. Min: -2 Max: -10
 Québec Faible neige. Min: -6 Max: -14

Détails, page B 4

INDEX

Agenda B 6 Le monde A 5
 Annonces B 6 Les sports B 5
 Avis publics B 4 Montréal A 3
 Culture B 8 Mots croisés B 4
 Économie B 1 Politique A 4
 Editorial A 6 Télévision B 7

www.ledevoir.com

POLITIQUE

Accouchements: les hôpitaux se préparent au pire, page A 4



LE MONDE

Ballet diplomatique autour de l'Irak, page A 5



CULTURE

Une solution de rechange au prix unique du livre, page B 8

L'usine GM de Boisbriand condamnée?

Bernard Landry rencontre le syndicat pour trouver une solution

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

En sursis et ne répondant pas aux objectifs des prochaines années du siège social du géant de l'automobile, à Detroit, l'usine GM de Boisbriand reçoit une attention particulière du gouvernement québécois. Il n'y a pas d'angoisse pour le moment, soutient Bernard Landry. «Nous ne sommes pas à l'aube d'une opération Kenworth», a renchéri le vice-premier ministre. Mais «il nous faut élaborer une proposition d'affaires innovatrice qui fera en sorte que l'usine sera en mesure d'offrir des performances supérieures. C'est de cette façon que nous réussirons à convaincre la maison-mère de confier de nou-

veaux mandats de production à l'usine de Boisbriand.» Pour Québec, la prochaine étape consiste à rencontrer «nos amis du syndicat. Ça ne peut pas se régler sans qu'ils s'impliquent», a soutenu M. Landry au cours d'un bref entretien au Devoir.

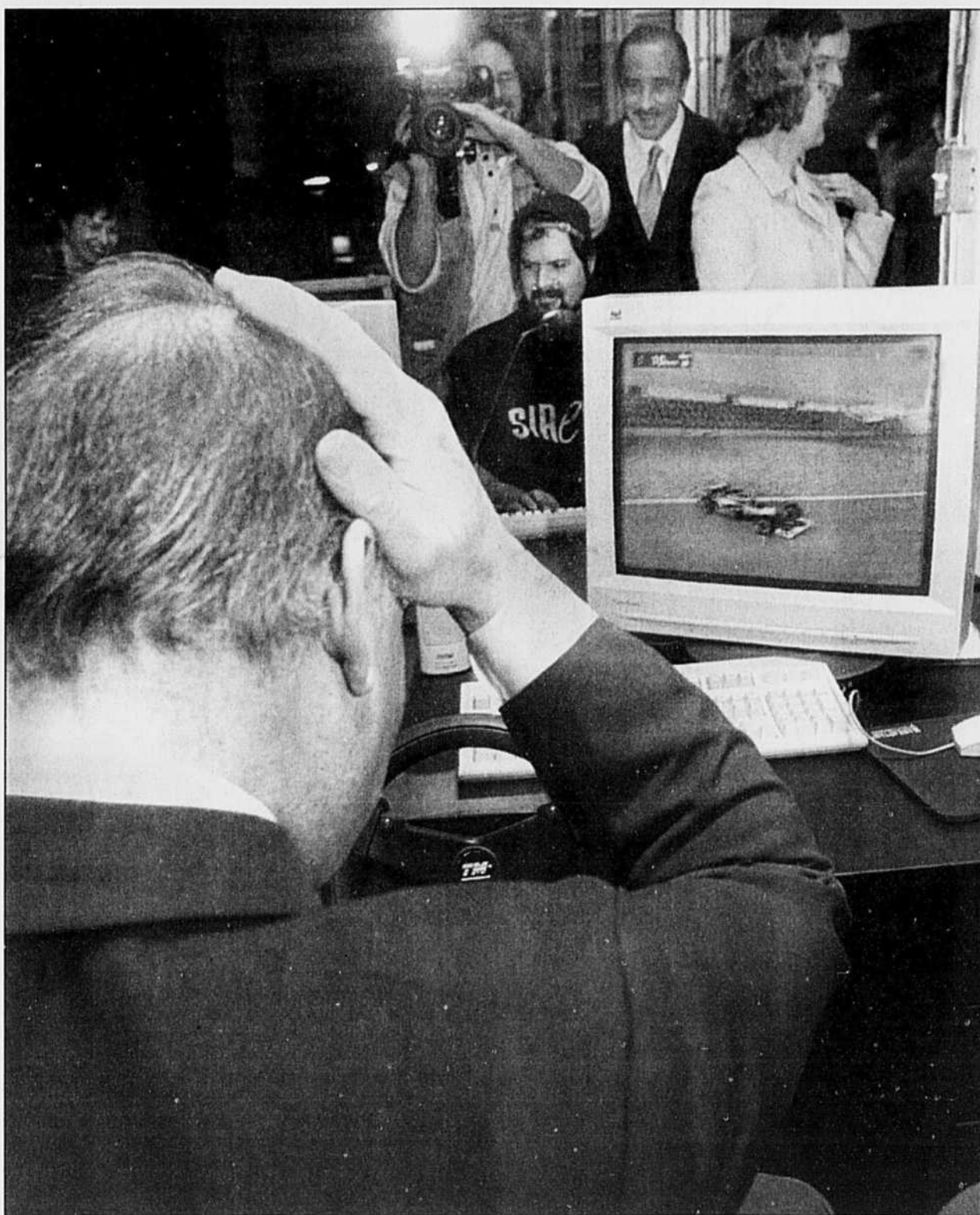
Le vice-premier ministre du Québec a eu une rencontre hier avec la présidente de GM Canada, Maureen Kempston-Darkes. «Afin de faire le point sur la situation de l'usine de Boisbriand et d'analyser les conditions susceptibles d'assurer le développement de cette usine à long terme», prend-on soin d'ajouter au cabinet de M. Landry. «La compagnie, le syndicat et nous avons un œil attentif. L'usine tourne, nous ne sommes pas dans l'angoisse. Nous ne sommes pas non plus engagés dans une opération à la Kenworth.» Il reste

que la demande initialement prévue pour les produits fabriqués à Boisbriand ne s'est pas matérialisée, que cette usine, pour survivre, «devra avoir d'autres mandats».

Depuis les mises à pied d'octobre 1995, l'usine de Boisbriand ne fonctionne plus qu'avec un quart de travail, avec un peu moins de 1700 travailleurs contre 3100 il y a dix ans. Et on entend multiplier les arrêts temporaires de production cette année. Ce fut le cas pour la période des Fêtes, qui a vu l'usine interrompre ses activités pendant un mois. D'autres interruptions sont prévues pour février, juin et juillet, le syndicat de l'usine craignant même une réduction de près de 30 % de la cadence de production au

VOIR PAGE A 8: GM

Dans le gravier, le ministre



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

EN VISITE chez le producteur de jeux vidéo Ubi Soft à Montréal, le vice-premier ministre Bernard Landry a eu du mal à contrôler sa Williams-Renault virtuelle, identique à celle que conduisait l'an dernier Jacques Villeneuve, et s'est retrouvé dans le gravier après un tête-à-queue. Il s'en est tiré indemne.

Frénésie sur le Web

La conjonction d'Internet et des chaînes d'information continue a donné un élan explosif au scandale de la Maison-Blanche, et le traitement de l'affaire Clinton-Lewinsky donne lieu à un véritable délire de commentaires sur la grande toile mondiale.

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Deux caractéristiques ont souvent distingué le développement grand public du réseau Internet: l'importance des rumeurs et l'intérêt pour le sexe. Puisque ce sont là deux éléments clés de l'actuel scandale qui secoue la Maison-Blanche, on comprendra que l'affaire Clinton-Lewinsky ait trouvé un terrain très fertile sur le Web, la grande toile d'Internet.

Mais l'importance du Web est devenue telle que les grands médias y publient maintenant leurs bonnes pages avant même de les publier sur leur support traditionnel.

Bien sûr, à l'occasion d'événements majeurs (le procès d'O. J. Simpson, par exemple, ou la mort de la princesse Diana), on a toujours assis-

té à une profusion de sites Web consacrés aux dits événements.

Mais depuis une semaine, on semble avoir franchi une nouvelle étape. Car les allégations concernant la liaison entre Clinton et l'ex-stagiaire de la Maison-Blanche, Monica Lewinsky, ont d'abord été publiées dans la nuit du 17 au 18 janvier par un magazine à potins du Web, le *Drudge Report*.

Un journaliste de *Newsweek*, qui enquêtait depuis deux ans sur l'affaire Paula Jones, avait appris que le procureur indépendant Kenneth Starr s'intéressait à une nouvelle accusation d'adultère extraconjugale du président, avec possibilité d'entrave à la justice. *Newsweek* avait prévu publier son exclusivité le 17 janvier, mais le magazine décida de «tuer» temporairement sa nouvelle.

Apprenant la chose (on ne sait trop comment), l'éditeur du *Drudge Re-*

VOIR PAGE A 8: WEB



SALON MAGAZINE

Une étude fédérale dépeint l'avenir en noir

Ottawa n'a jamais rendu public le document de 400 pages sur l'avenir socioéconomique du pays

Ottawa aurait bien aimé garder le secret sur une importante étude commandée par le Bureau du Conseil privé. La raison en est fort simple: les hauts fonctionnaires y dressent un portrait peu reluisant de l'avenir du pays.

MARIO CLOUTIER
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le Canada n'est pas prêt à participer pleinement à la nouvelle économie et les exportations canadiennes sont essentiellement le fait de la faiblesse du dollar. Telles sont deux des principales conclusions d'un rapport préliminaire du Comité de recherche stratégique, rattaché au Bureau du Conseil privé du cabinet du premier ministre Chrétien, qui dresse un portrait plutôt sombre de l'avenir socioéconomique du Canada.

Intitulé *Croissance, développement humain, cohésion sociale*, le document de 400 pages est un rapport préliminaire qui a été produit le 4 octobre 1996 mais qui n'a cependant jamais été rendu public par Ottawa. Ce volumineux rapport, dont *Le Devoir* a obtenu copie complète après en avoir révélé une partie (le chapitre 6) le 10 décembre dernier, a été préparé par un comité de sous-ministres fédéraux afin de déterminer «les points névralgiques qui seront vraisemblablement devenues [sic] agissantes dans la société canadienne en 2005».

Sous la coprésidence des hauts fonctionnaires Jim Lohy (Développement des ressources humaines) et Alan Nymark (Santé Canada), une vingtaine de sous-ministres et de directeurs de service ont participé aux travaux du Comité de recherche stratégique. Les grandes conclusions de leur analyse, basée sur diverses études et rapports institutionnels et privés, démontrent notamment que le Canada a du chemin à faire avant de prendre sa place dans la nouvelle donne économique.

«Les Canadiens sont démunis des compétences voulues pour réaliser une transition rapide vers la nouvelle économie. Les «compétences» sont traditionnellement perçues comme des aptitudes technologiques précises, mais en fait, la nouvelle économie exige des compétences à la fois générales et très polyvalentes. Ces «compétences de base» sont la capacité de résoudre des problèmes, la capacité de lire, de calculer

VOIR PAGE A 8: OTTAWA

Un «vaste complot de la droite», croit Hillary Clinton

L'éventualité d'un témoignage de Monica Lewinsky mettant en cause Bill Clinton se précise

AFP, AP ET REUTERS

Washington — L'éventualité d'un témoignage de Monica Lewinsky mettant en cause Bill Clinton se précise. Les enquêteurs chargés de l'enquête sur l'affaire Whitewater ont ouvert hier le grand jury fédéral qui devra faire toute la lumière sur la tentative de subornation de témoin imputée au président.

Dans le même temps, Hillary Clinton est montée en première ligne pour défendre son mari, silencieux après son démenti catégorique de la veille. La première dame des États-Unis est intervenue à la télévision américaine pour dénoncer un «vaste complot de la droite» cherchant à détruire politiquement le président depuis plusieurs années.

Ces accusations ont été aussitôt rejetées par le procureur spécial, Kenneth Starr. Il a publié une déclaration qualifiant ses propos d'absurdes et soulignant qu'il avait entamé son enquête «lorsque nous avons reçu des preuves crédibles de délits fédéraux graves». Kenneth Starr a rappelé que son enquête sur la liaison supposée de Clinton avait été autorisée par la ministre de la Justice, Janet Reno.

«Nous avons été accusés de tout, même de meurtre», a estimé la première dame qui s'exprimait lors de l'émission

VOIR PAGE A 8: COMLOT

LA RECONSTRUCTION

La tempête a fait gonfler le lac Ontario

Les barrages ne pouvaient évacuer tout le surplus d'eau

Pendant que la métropole croulait sous le verglas, les deux complexes hydrauliques du Saint-Laurent, Moses-Saunders et Beauharnois, n'arrivaient plus à évacuer toute l'eau apportée par cette tempête. Heureusement que le lac Ontario est si vaste que des milliards de mètres cubes d'eau haussent son niveau de quelques centimètres à peine. Mais cette fois, l'accumulation a failli battre un record de tous les temps parce que les barrages ne suffisaient plus à la tâche. Une histoire déjà entendue quelque part...

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Selon la Commission mixte internationale (CMI), la capacité d'évacuation des deux complexes hydrauliques du Saint-Laurent s'est retrouvée «limitée» durant la tempête de verglas par le fait qu'elles ne pouvaient plus produire d'électricité, faute de clients, ce qui a gonflé exceptionnellement les eaux du lac Ontario.

Selon la CMI, les pluies abondantes et le verglas qui ont

frappé récemment l'Ontario ont eu de «sérieuses conséquences» sur la gestion du lac Ontario, la principale réserve du fleuve Saint-Laurent. La commission canado-américaine a donc entrepris d'intensifier prochainement la relâche d'eau vers le Saint-Laurent pour que sa principale réserve d'eau se vide suffisamment avant la crue printanière.

Le niveau du lac Ontario avait grimpé de près d'un pied (28 cm) après dix jours de verglas et de pluies du côté de l'Ontario et dans l'État de New York, ce qui constitue une quantité phénoménale d'eau en raison de son immense surface. Les apports d'eau dans ce lac constituent déjà un record pour le mois de janvier et pourraient peut-être, selon la température des prochains jours, briser le record mensuel «sans précédent» enregistré en avril 1993, en pleine crue printanière!

La direction de la CMI n'entend pas toutefois augmenter à court terme la relâche d'eau dans le fleuve car elle attend que le froid permette à la glace de recréer un couvert ferme sur les parties des plans d'eau en amont du Québec où pourraient se produire des embâcles. C'est seulement lorsque ce couvert de glace sera suffisamment solide que la commission, qui gère les eaux limitrophes du Canada et des États-Unis, augmentera le volume de relâche et, par conséquent, celui du Saint-Laurent. La glace se soulèvera alors mais restera en place malgré l'augmentation du débit.

Cette situation ne devrait pas poser de problème sur le Saint-Laurent, expliquait hier à titre de réaction préliminaire le porte-parole de Pêches et Océans, Richard Lessard.

Jusqu'ici, a précisé M. Lessard, le fleuve a connu une bonne année, étant ouvert en de nombreux endroits et sur de bonnes distances parce qu'il n'y a pas eu de vagues de froid assez prolongées pour que la glace le couvre partout.

Cependant, au port de Montréal, le niveau de l'eau se situait hier à un mètre au-dessus de la normale, ce qui ne posait aucun problème à la navigation, bien au contraire. Les cotes d'alerte sont beaucoup plus élevées. Il faudrait, en effet, plus de six ou sept mètres d'eau avant que l'on puisse parler de situation critique, notait Michel Turgeon, porte-parole de l'administration portuaire.

Ce qui est surprenant dans le bilan dressé par la CMI, c'est l'explication qu'elle donne à l'accumulation exceptionnelle des eaux dans le lac Ontario mais aussi dans le lac Saint-Laurent, situé en amont du barrage Moses-Saunders, qu'exploitent conjointement les Américains et les Ontariens. L'eau de ce barrage parvient ensuite à la centrale québécoise de Beauharnois, plus importante du fleuve.

Les deux barrages ne parvenaient plus, selon la CMI, à évacuer suffisamment d'eau parce qu'ils ne pouvaient plus produire d'électricité!

La CMI explique ainsi ce paradoxe.

Lorsqu'il n'y a plus de clients en raison d'une panne majeure — et cette fois, les pannes touchaient simultanément les deux provinces —, les barrages ne peuvent produire une électricité que personne ne peut consommer. C'est techniquement impossible car on ne peut produire de courant s'il n'y a pas de charge, une demande si l'on veut. Les systèmes de sécurité se débranchent et réduisent alors le débit dans les turbines. Mais on ne peut pas davantage laisser passer l'eau dans des turbines qui ne seraient pas branchées sur les alternateurs, qui fournissent la résistance. Elles s'emballeraient sous l'effet de la vitesse et tout casserait.

A Moses-Saunders, située en aval du lac Ontario, 17 des 32 turbines ne pouvaient plus produire d'électricité. A Beauharnois, située plus bas sur la ligne d'eau, quatre turbines sur 36 seulement étaient en activité, faute de demande. Malgré la présence des évacuateurs, qui sont censés ajouter leur débit à celui de la centrale, l'eau fournie par la tempête ne parvenait plus à passer, ce qui explique que la CMI conclue que «la capacité de leurs réservoirs était limitée».

L'organisme international n'a pas précisé quelle était la limite à l'accumulation d'eau dans une telle situation.

Québec ne se contentera pas des 50 millions d'Ottawa

La tempête de verglas a fait mal, mais pas autant que la chute du dollar, affirme Landry

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Québec ne se contentera pas des 50 millions déjà versés par le gouvernement fédéral pour éponger ses pertes causées par la tempête de verglas et exige d'Ottawa une aide pouvant atteindre «plusieurs centaines de millions».

C'est ce qu'a révélé, hier au *Devoir*, le vice-premier ministre et ministre d'État de l'Économie et des Finances, Bernard Landry. «Le fédéral devrait donner plus et des négociations sont en cours», a-t-il indiqué.

Le ministre souhaite que le gouvernement fédéral adopte des mesures similaires à celles qui ont conduit à l'indemnisation d'une grande partie des dépenses supplémentaires encourues par Québec lors des inondations du Saguenay. Ottawa avait compensé jusqu'à 90 % des dé-

penses exceptionnelles engagées par l'État québécois, selon une échelle graduée, a mentionné le ministre.

La tempête de verglas a déjà engouffré le surplus de 200 millions que le Trésor québécois avait encaissé en décembre par rapport aux prévisions, a signalé M. Landry. A cette somme s'ajoutent des dépenses supplémentaires de «centaines et de centaines de millions» que le gouvernement québécois devra assumer d'ici la fin de l'année fiscale, en mars.

Mais la tempête de verglas n'est qu'un des revers financiers que Québec doit affronter. M. Landry a confié, hier, que la baisse de la devise canadienne avait entraîné pour l'État québécois des pertes encore plus considérables que celles infligées par les éléments. Près du cinquième de la dette québécoise est libellé en dollar américain. «La chute du dollar fait plus mal que le verglas. Elle efface une somme supérieure aux gains liés à la faiblesse des taux d'intérêt» par

rapport aux prévisions du ministère des Finances, a précisé M. Landry.

Malgré tout, le ministre Landry n'entend aucunement déroger à l'objectif d'un déficit zéro en 2000. Il entend récupérer quelque 200 millions par des compressions additionnelles, notamment en pigeant dans l'argent qui n'est pas encore dépensé par les ministères, ce qu'on appelle «les crédits périmés», a-t-il mentionné.

«Depuis le début de la tempête de verglas, j'ai dit que l'économie québécoise ne devrait pas trop souffrir. Dans 12 ou 15 mois, tout devrait rentrer dans l'ordre. Mais pour les finances publiques, c'est autre chose», a dit M. Landry.

La Sécurité publique et la Sûreté du Québec font face à des dépenses importantes «sur le terrain». L'État québécois a consenti des indemnités de 10 \$ par jour aux sinistrés, pour lesquels aucun compte précis n'est encore fait, a appris *Le Devoir* du ministère de la

Sécurité publique. «Hydro-Québec peut amortir ses pylônes sur dix ans. Nous, on ne peut pas faire la même chose avec les dépenses de la Sûreté du Québec», a fait observer le ministre. Pire encore, l'immobilisation de la Montérégie, soit «20 % de l'économie du Québec qui ne paient pas d'impôts et de taxes», a dit M. Landry, affectera grandement les revenus de l'État.

La tempête de verglas aura également des répercussions sur les finances publiques de la prochaine année fiscale, a reconnu M. Landry. Hydro-Québec subira les contrecoûts financiers des kilowatts qu'elle n'a pas vendus, une conséquence que la société d'État tentera d'atténuer par des ventes d'énergie aux États-Unis. En outre, les fermetures de commerces et d'usines, et les mises à pied non rémunérées qu'elles ont entraînées, causeront un manque à gagner fiscal pour l'exercice 1997-98.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

La Faculté de lettres de l'UNIL met au concours
UN POSTE PLEIN TEMPS DE PROFESSEURE ASSOCIÉE DE
LITTÉRATURE FRANÇAISE MODERNE

Titre exigé: doctorat ès lettres, doctorat d'État, habilitation ou titre équivalent.

Entrée en fonction: 1.9.98 ou à convenir. Les lettres de candidatures (C.V. et liste des publications en 9 exemplaires) doivent parvenir jusqu'au 20 février 1998 au :

Doyen de la Faculté des lettres
UNIL, BFSH 2
1015 Lausanne

Renseignements complémentaires et cahier des charges peuvent être obtenus à la même adresse.

Tél. 004121-692 29 00
e-mail Jorg.Winistorfer@igul.unil.ch

Un cabinet de traduction dans l'Ouest de l'île est à la recherche d'un(e)
SPÉCIALISTE DE LA LANGUE

avec formation en traduction ou en communication pour un poste à l'Île-Bizard.

AUTRES EXIGENCES

Solide expérience en entreprise, de préférence dans l'industrie alimentaire, souci du détail, organisation, sens développé du marketing, autonomie, bilinguisme, français écrit impeccable, anglais oral et écrit impeccable et excellente connaissance des outils informatiques dont le courrier électronique et MS-Word 6.0.

TÂCHES

Révision et relecture des textes français, interface avec les clients externes, en majorité anglophones, et traduction à l'occasion.

Faire parvenir votre CV. à :

J. Turcotte
Traduction Interligne Inc.
306, rue de l'Église, bureau 203
Île-Bizard (Québec)
H9C 1G9

Nouveau Brunswick
POSSIBILITÉS D'EMPLOI

«Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi. Selon le nombre de candidatures au(x) concours suivant(s), les exigences concernant les années d'expérience et la scolarité peuvent être accrues.»

SOUS-MINISTRE ADJOINT(E) MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Le secteur des services francophones du ministère de l'éducation, employeur assurant l'égalité d'accès à l'emploi(e), est à la recherche d'un(e) sous-ministre adjoint(e). Le(la) sous-ministre adjoint(e) à l'enseignement est responsable du bon fonctionnement des grandes composantes du secteur des services francophones d'éducation, à savoir: les services pédagogiques, comprenant l'élaboration et l'implantation des programmes d'études; le perfectionnement pédagogique et la mesure et l'évaluation; les services aux élèves, dont l'adaptation scolaire, la psychologie scolaire, l'orientation scolaire, la persévérance scolaire et la vie étudiante. Il(elle) est également responsable, au niveau provincial, de la planification éducative, budgétaire et administrative du système scolaire francophone. Il(elle) s'acquiesce de cette responsabilité en maintenant une communication constante et étroite entre le ministère de l'Éducation et les six districts scolaires francophones de la province.

A titre de membre du comité de gestion du ministère, le(la) sous-ministre adjoint(e) à l'enseignement partage également la responsabilité de la gestion générale du ministère de l'Éducation. Le(la) sous-ministre adjoint(e) assume enfin les responsabilités rattachées au développement et au maintien de bonnes relations de travail entre le ministère de l'Éducation et la Commission provinciale de l'Éducation, les autres ministères et divers organismes et agences d'éducation au niveau provincial, régional, national et international. Les candidat(e)s posséderont une maîtrise en éducation. La préférence sera donnée au candidat(e)s ayant de l'expérience dans le système d'éducation public à titre d'enseignant et/ou administrateur. Un minimum de huit (8) ans d'expérience en administration de tâches et de personnel est essentiel. Une compétence en gestion et en organisation de tâches et projets multiples est nécessaire. Une combinaison équivalente de formation et d'expérience pourra être prise en considération. Une excellente connaissance du français parlé et écrit est nécessaire.

TRAITEMENT : Catégorie salariale 11 (de 2 940 \$ à 3 208 \$ à la quinzaine). Les demandes doivent porter le numéro du concours NB 97-20-17 et doivent être envoyées AU PLUS TARD le 9 février 1998, à la Direction des ressources humaines, Ministère de l'Éducation, C.P. 6000, bureau 461, 4e étage, Kings Place, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 ou par courrier électronique: jeans@gov.nb.ca.

Plus de 60 000 abonnés toujours sans courant

SERGE TRUFFAUT
LE DEVOIR

La remise en état du poste de Saint-Césaire, situé pratiquement au milieu du triangle noir de la Montérégie, a permis le rebranchement quasi simultané de 7500 abonnés d'Hydro-Québec. Par conséquent, 63 000 clients étaient toujours sans courant en fin de matinée hier.

A court terme, soit d'ici la fin de la matinée aujourd'hui, on estime que 9800 autres abonnés devraient recouvrer l'électricité. De fait, entre les rebranchements effectués hier et ceux qui seront réalisés au cours des prochaines heures, 80 % des habitants de Saint-Jean seront réalimentés.

Normalement, le poste de Saint-Césaire dessert un bassin se composant de 120 000 abonnés. Si le nombre de personnes rebranchées au cours des dernières 48 heures est bien en dessous du volume de clients que dessert en permanence le poste clé dans cette histoire qu'est Saint-Césaire, c'est qu'Hydro-Québec avait pris, pour ainsi dire, des détours.

Selon les informations fournies par Jean-Claude Lefebvre, si les progrès réalisés depuis lundi n'apparaissent pas, de prime abord, aussi éloquentes qu'ils devraient l'être, c'est tout simplement parce qu'Hydro avait rebranché des clients habituels de Saint-Césaire avant le rebranchement de ce dernier en empruntant d'autres circuits de distribution.

Au cours des prochains jours, «les abonnés de la région de Saint-Césaire que nous avions branchés par le biais de réseaux secondaires vont être à nouveau desservis par Saint-Césaire. Cela nous permettra de renforcer l'alimentation ailleurs. Par exemple, dans le cas de Granby, on s'alimentait depuis quelques jours sur une ligne provenant du poste des Cantons, près de Sherbrooke».

Qui plus est, la remise en état du poste de Saint-Césaire va favoriser la remise en état du poste Richelieu, qui alimente notamment la ville de Saint-Jean. Ce qui explique que l'on prévoit réaliser le rebranchement de 80 % de cette ville d'ici ce soir.

Ici et là, il y a encore des pannes. Mais d'après les précisions apportées par le porte-parole de la société d'État, il s'agit là de pannes sporadiques. De pannes de quelques heures et non de journées.

Du côté des agriculteurs, Hydro s'est employée hier à la distribution de 250 à 300 génératrices. Cette distribution s'accompagne d'un certain nombre de services, y compris la mise en marche de cette machinerie. Cela dit, le porte-parole de la compagnie a indiqué que les agriculteurs seraient les derniers à recouvrer l'électricité.

L'objectif fixé par la direction d'Hydro est de ramener le nombre de clients sans électricité à 30 000 d'ici la fin de semaine.

Doyenne ou doyen

Faculté de théologie,
d'éthique et de philosophie

Mise en candidature

Un comité de mise en candidature a été constitué, selon les Statuts de l'Université, en vue de la nomination d'une doyenne ou d'un doyen de la Faculté de théologie, d'éthique et de philosophie.

Le Comité invite toute personne ou tout organisme intéressés à faire des recommandations, commentaires ou suggestions relativement à cette nomination à les présenter par écrit ou en audience, en s'adressant à :

M. Laurent-Paul Luc, secrétaire
Comité de mise en candidature
Faculté de théologie,
d'éthique et de philosophie
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Téléphone : (819) 821-8000 poste 2287

Réception des candidatures

Les personnes intéressées à présenter leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitae détaillé au secrétaire du comité.

Date limite

La date limite pour demander une audience, soumettre une intervention écrite ou encore pour poser sa candidature est fixée au 16 février 1998.

L'Université de Sherbrooke respecte le principe de l'équité en matière d'emploi.

L'Université de Sherbrooke est reconnue pour l'importance qu'elle accorde à la formation pratique et à l'innovation dans l'enseignement et la recherche. Sise au cœur des Cantons de l'Est, elle offre un environnement de qualité exceptionnelle à plus de 20 000 étudiantes et étudiants et aux quelque 3000 membres de son personnel.

UNIVERSITÉ DE
SHERBROOKE

Université d'Ottawa • Département de science politique



Le Département de Science politique de l'Université d'Ottawa sollicite des candidatures pour un poste menant à la permanence, au rang de professeur adjoint, dans le domaine de la politique internationale et comparée, et un deuxième de professeur remplaçant dans le domaine de la pensée politique. Ces postes seront comblés à partir du 1er juillet 1998 sous réserve de l'approbation budgétaire.

Pour le poste menant à la permanence, le Département recherche prioritairement une personne dont les recherches se situent en théories des relations internationales et/ou en économie politique internationale et comparée. Un domaine de spécialisation régionale, tel l'Asie, serait également avantageux. Pour le poste de remplaçant, le département recherche une personne pour enseigner au premier cycle, en histoire de la pensée politique ancienne et moderne.

Lors de leur entrée en fonction les candidat(e)s devraient de préférence détenir un doctorat et doivent être en mesure d'enseigner en français et en anglais.

Les personnes intéressées posent leur candidature en expédiant leur curriculum vitae, une lettre décrivant leur expérience en enseignement et en recherche, ainsi que trois lettres de recommandation. Les dossiers doivent parvenir à l'adresse ci-dessous au plus tard le 15 mars 1998.

Douglas Moggach, Directeur
Département de science politique
Université d'Ottawa
C.P. 450, Succursale A
Ottawa ON K1N 6N5

Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, la priorité sera accordée aux citoyen(ne)s canadien(ne)s permanent(e)s. L'Université d'Ottawa applique le principe d'équité en matière d'emploi.

Carrières & Professions

Les lundis, mercredis, et vendredis inclusivement.

LE DEVOIR MONTREAL

Les médias et le voyage de Bourque en Chine

Le maire crie à la chasse aux sorcières

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Le maire Pierre Bourque dénonce l'acharnement médiatique concernant son voyage que le gouvernement chinois lui a payé à titre de consultant pour la préparation des Florales du printemps 1999.

«Je suis allé en vacances. J'ai le droit. C'est une chasse aux sorcières que vous voulez faire. Je trouve ça tellement ridicule alors qu'on devrait être fier de voir que mon expertise unique est reconnue», a fait valoir Pierre Bourque hier à des journalistes.

Depuis que *Le Devoir* a révélé la semaine dernière la véritable teneur des vacances du maire de Montréal avant qu'il ne les interrompe à cause de la tempête de verglas, M. Bourque rejette toute critique sur le présumé manque d'éthique de son geste. S'il a accepté que son transport,

son hébergement et ses frais de subsistance soient payés, c'est par politesse vis-à-vis de son hôte, soutient M. Bourque, qui ajoute que ce n'est pas la première fois qu'il voyage aux frais d'autres pays. «Ça n'a coûté aucun sou à la Ville. Je n'étais pas en conflit. Au contraire», a-t-il affirmé, rappelant qu'il effectue ce travail de façon bénévole.

Le code d'éthique du conseil municipal de Montréal est pourtant clair sur ce genre de situation. «Lorsqu'un membre du conseil accepte ou reçoit une marque d'hospitalité ou un avantage [...], il doit, si [...] cet avantage a une valeur de 75 \$ ou plus, le déclarer, par écrit, au syndic, dans les dix jours», peut-on lire dans le document adopté en 1990.

Si un conseiller municipal le juge à propos, il peut exiger du président du conseil d'appeler la commission sur l'éthique pour étudier le dossier. Mais voilà, depuis que l'administration Bourque est en poste, aucun élu n'a jamais été nommé à cette commission du conseil.

La chef de l'opposition officielle à l'hôtel de ville, Thérèse Daviau, se scandalise de la désinvolture du maire Bourque. «Le maire a menti à plusieurs égards. On pensait qu'il allait au Mexique et il est allé en Chine. Il a affirmé qu'il avait assumé toutes ses dépenses et qu'il allait chez des amis. On apprend que c'est le gouvernement de Chine qui a payé l'avion et l'hôtel. C'est très inquietant et il faut que le maire rende compte de ça», estime Mme Daviau.

De son côté, le conseiller municipal indépendant André Lavallée y voit un tremplin électoral intéressant. «Il semble que M. Bourque lorgne un emploi en Chine. J'espère qu'ils vont lui en fournir un avec un statut de permanent. Je ne sais pas si ce serait bon pour les Chinois, mais ça le serait sûrement pour les Montréalais», a lancé M. Lavallée.

Le débat risque de rebondir lors de la prochaine assemblée du conseil municipal, à la mi-février.

Découpage du territoire scolaire

Le MEMO rejette la carte dessinée par la CECM

PAULE DES RIVIÈRES
LE DEVOIR

La carte électorale concoctée par la CECM en vue des prochaines élections scolaires s'apparente à un «découpage biscornu» et à un «charcutage» qui oscille du dramatique à l'absurde.

Tel est du moins l'avis des quatre commissaires du MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte) qui, à moins de changements majeurs, s'opposent avec la dernière énergie à la nouvelle carte, qui fera l'objet de discussions ce soir lors de la réunion du conseil provisoire de la CECM.

«La logique de cette carte ne prend en compte ni les élèves, ni les écoles, ni l'organisation naturelle des quartiers et des communautés. Mais alors, où est donc la logique de cette carte?», a demandé, en conférence de presse, la présidente du MEMO, Diane De Courcy.

Les critiques du MEMO donnent possiblement un avant-goût du climat dans lequel se dérouleront les débats qui conduiront à l'élection scolaire de juin prochain, alors que le nombre de commissions scolaires aura diminué et que les commissions scolaires ne seront plus catholiques ou protestantes mais francophones ou anglophones.

À la Commission des écoles catholiques de Montréal (CECM), le nombre d'élèves passera de 87 000 à 74 000. Mais la nouvelle loi sur laquelle s'appuiera le prochain scrutin permet à la CECM de conserver le même nombre de quartiers, soit 21 (mais pas les mêmes 21 quartiers puisque la commission perd trois quartiers qui passent à la Commission scolaire de l'Est). Jusque-là, pas de problème.

Le MEMO demandera au Directeur général des élections de découper lui-même les circonscriptions électorales

Une dynamique brisée

En revanche, le MEMO dénonce l'éclatement des quartiers existants et la séparation d'écoles primaires et secondaires qui étaient des prolongements naturels les uns des autres. Des exemples? Le quartier Saint-Henri, soutient le MEMO, n'existe plus, et l'école secondaire vers laquelle se dirigent la grande majorité des enfants des trois écoles primaires de la Petite Bourgogne, de Pointe-Saint-Charles et de Saint-Henri, la polyvalente Saint-Henri, est poussée dans un autre quartier. De telles réalités n'aident ni les enfants, ni les parents, ni les commissaires, estime le MEMO.

«On brise la dynamique des quartiers», dit pour sa part le commissaire Robert Cadotte. Cela vaut pour Saint-Henri mais aussi pour Hochelaga-Maisonneuve, Saint-Louis-Mile-End ainsi que la zone au nord du boulevard Métropolitain, se plaint le MEMO.

Le MEMO bénéficie cependant d'une arme de taille, dont elle entend se servir dès demain, à moins d'un revirement spectaculaire à l'assemblée publique de ce soir. Elle demandera au Directeur général des élections de découper lui-même les circonscriptions électorales. La nouvelle loi prévoit en effet que si un quart des commissaires ou au moins trois d'entre eux s'opposent au projet proposé par le président d'une commission, le dossier peut être remis au Directeur général des élections; Ce dernier sera également responsable de la liste électorale et de l'élection.

Le président de la CECM, Michel Pallascio, n'a «aucun problème» à ce que le Directeur général des élections s'en charge. Il n'aime pas, en revanche, les insinuations lancées par le MEMO en conférence de presse, à savoir qu'il y aurait eu des accords au processus démocratique lors de la dernière élection scolaire. Pour sa part, il se demande si le MEMO, en contestant la carte, «ne cherche pas à justifier une future défaite électorale».

Dans le document qu'il rendra public ce soir sur le découpage de la future commission scolaire francophone du centre, M. Pallascio explique qu'il a retenu quatre critères dans le découpage, dont deux privilégiés par le Directeur général des élections, soit le nombre d'électeurs par quartier et le respect des quartiers actuels. Il a tenté de se rapprocher des quartiers municipaux et a voulu répartir de façon équitable, dans la mesure du possible, les écoles entre les différents quartiers.

Fort bien, note le MEMO. Mais pourquoi un quartier a-t-il 7000 élèves et 14 écoles, alors qu'un autre en a quatre avec 1200 élèves?

Employés de soutien

Une grève qui s'étire à l'École polytechnique

LE DEVOIR

Les quelque 240 employés de soutien de l'École polytechnique, affiliée à l'Université de Montréal, sont en grève depuis le 6 janvier dernier, dans le but d'obtenir des conditions de travail similaires à celles qui ont été négociées dans les autres universités du Québec pour des catégories semblables d'emplois.

L'absence des syndiqués ralentit considérablement les activités à l'intérieur de l'école. Mais les responsables des trois syndicats en grève ont indiqué hier, au cours d'une conférence de presse, qu'il ne saurait être question d'accepter des conditions de travail en deçà de celles consenties ailleurs, lesquelles, rappelons-le, sont loin d'être mirobolantes puisqu'il s'agit surtout, en ces temps de compressions, d'échanger une baisse de salaire de 1 % contre une perte de salaire pendant 2,6 jours, transformés en congés non payés. Le salaire moyen des employés est d'environ 25 000 \$ par année.

À l'École polytechnique, rien de tel, selon le syndicat. La direction voudrait plutôt, selon le syndicat, récupérer 2 % de la masse salariale des employés et retrancher cinq jours de congé de maladie.

«Nous voulons simplement la parité avec les syndiqués des autres universités», a résumé, hier, le porte-parole syndical Pierre Dupuis, du Syndicat canadien de la Fonction publique, pendant que Lorraine Saumure, présidente du conseil interprovincial des syndicats de soutien universitaire, concluait ainsi: «Polytechnique fait cavalier seul».

Selon un porte-parole syndical, un des avocats patronaux aurait suggéré au syndicat de hausser de 2 % le pourcentage du salaire versé, à chaque paie, en cotisations syndicales, et de le refléter à la direction. Il nous a été impossible, hier, de joindre l'employeur, mais le nouveau directeur de l'établissement, Réjean Plamondon, expliquera le point de vue de la direction aujourd'hui.

La sécurité d'emploi est aussi un enjeu du présent conflit puisque le syndicat rejette la demande de l'employeur qui voudrait abolir la sécurité d'emploi — attribuée après deux ans à l'employé ayant un statut régulier — pour tous les futurs employés. Les parties n'ont eu aucune rencontre depuis le début de la grève.

EN BREF

La FEUQ réclame un débat

(Le Devoir) — La Fédération étudiante universitaire du Québec juge primordial d'insister sur l'intérêt du milieu des affaires, comme l'a fait la veille le principal de l'université McGill, Bernard Shapiro, qui exhortait, lundi, les gens d'affaires à lutter contre les compressions dans les universités, mais le président de la FEUQ estime que c'est l'ensemble de la société québécoise qu'il faut inviter à débattre des nouvelles orientations découlant des compressions. «Dans les années 60, a déclaré hier le président de la FEUQ, Nikolas Ducharme, le Québec a fait un choix clair en matière d'éducation post-secondaire afin d'atteindre une diplomation et une accessibilité accrues. Aujourd'hui, il faut se questionner sur la direction que prend la société, et il est plus que temps de revoir nos priorités. Ce n'est plus uniquement un débat sur l'université mais sur la place que la société veut lui accorder qui doit se tenir.»

Coalition pour L'AVENIR de MONTREAL



Sammy Forcillo, Daniel Boucher, Vittorio Capparelli et trois autres élus démissionnaires de Vision Montréal ont décidé de coordonner leurs efforts au conseil municipal pour critiquer l'administration Bourque. La Coalition pour l'avenir de Montréal n'aspire toutefois pas à devenir un parti politique.

Une coalition de conseillers se forme autour de Forcillo

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

L'opposition majoritaire à l'hôtel de ville de Montréal continue de se fragmenter. Six conseillers municipaux démissionnaires de Vision Montréal ont annoncé hier leur intention de travailler ensemble pour défendre des dossiers qu'ils n'ont toutefois pas encore identifiés.

Pressés d'agir à neuf mois de l'échéance électorale, Sammy Forcillo, Daniel Boucher, Serge-Eric Bélanger, Hubert Deraspe, Vittorio Capparelli et Philippe Bissonnette se regroupent pour «que cesse le délabrement politique et administratif» au conseil municipal. Du coup, ils lancent la Coalition pour l'avenir pour Montréal, qui ne prétend pas devenir un parti pour ravir le siège d'opposition officielle au Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM).

À défaut, la Coalition entend s'imposer comme l'opposition de fait puisque le RCM est plus préoccupé par ses problèmes de régie interne que par ceux des citoyens, prétend-on. La chef de l'opposition officielle, la conseillère municipale Thérèse Daviau, n'y voit pas une grande menace. «C'est un pétard mouillé», a-t-elle commenté hier.

En ne formant pas de parti politique, les six élus disent conserver leur liberté d'action pour militer éventuellement, chacun de son côté, derrière un candidat à la mairie. Ce faisant, leur démarche demeure fort temporaire. «Le cirque doit cesser à Montréal», a tranché M. Forcillo, qui n'écarter pas la possibilité de briguer la mairie.

Entre-temps, ce dernier a rencontré Jean Doré, qui a lancé en décembre dernier un appel à la solidarité en vue de créer une large coalition à Montréal. D'aucuns verront dans la mise sur pied de la Coalition pour l'avenir de Montréal une tentative de M. Forcillo d'avoir une plus grande force de négociation, étant le représentant du mouvement, face au projet de M. Doré. Mais encore faudrait-il que les collègues de M. Forcillo aient démontré au fil des dernières années, d'une part, leur capacité à défendre les intérêts des Montréalais à travers des dossiers étoffés, et d'autre part, leur valeur politique comme figures de proue incontournables de leur milieu.

Or les éléments les plus actifs du conseil municipal au sein de l'opposition sont absents de cette coalition. D'ailleurs, ce regroupement n'a de coalition que le nom: il n'y a que des hommes, tous issus du giron bourquien qu'ils ont quitté.



Nominations des chefs de département du Centre hospitalier de l'Université de Montréal
Le président du conseil d'administration, M. Jacques Girard ainsi que Mme Cécile Cléroux, directrice générale, ont le plaisir de vous faire part de la nomination des chefs de département du CHUM.



Dr Louis A. Gaboury
Anatomo-pathologie



Dr Dominique Girard
Anesthésie-réanimation



Dr Claude Petitclerc
Biochimie



Dr André Robidoux
Chirurgie



Dr Yves Lapointe
Héмато-Banque de sang



Dr Ronald Comtois
Médecine



Dr Jean Pelletier
Médecine générale



Dr Jean-Paul Soucy
Médecine nucléaire



Dr François Lamothe
Microbiologie médicale et infectiologie



Dr Serge Bélisle
Obstétrique-gynécologie



Dr Paul Thompson
Ophtalmologie



Mme Bao Van Duong
Pharmacie



Dr Jocelyn Aubut
Psychiatrie



Dr Guy Breton
Radiologie



Dr Jean-Paul Bahary
Radio-oncologie



Dr Jean-Guy Boily
Stomatologie

• LES ACTUALITÉS •

Les hôpitaux se préparent au pire

L'opposition se durcit face aux obstétriciens

Alors qu'approche la date butoir du 1^{er} février pour le début de la grève des accouchements, les hôpitaux se préparent déjà au pire et la Régie de la santé de Montréal évalue les moyens juridiques de faire échec à ces moyens de pression. Québec a jusqu'à demain pour s'entendre avec les obstétriciens.

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

À quelques jours d'une grève possible des obstétriciens-gynécologues, la Régie régionale de la santé de Montréal se refuse à ce que des patientes enceintes soient privées de soins et n'écarte pas la possibilité d'aller devant les tribunaux pour stopper les moyens de pression des médecins accoucheurs. Alors que la date butoir du 1^{er} février approche, l'opposition à l'endroit des moyens de pression envisagés par les médecins accoucheurs se fait de plus en plus grande.

Lundi soir, la Commission médicale régionale de la Régie régionale de la santé a voté une résolution condamnant la grève des obstétriciens. Une lettre a également été envoyée par la Régie hier à tous les hôpitaux pour que ces

derniers se dotent, dans les plus brefs délais, d'un plan d'effectifs permettant de continuer à livrer des services spécialisés en cas de complications.

«Nous sommes opposés à ce que les accouchements nécessitant une césarienne soient transférés vers seulement quelques hôpitaux. On ne veut pas de transferts, Urgence-Santé est déjà débordée», a soutenu hier Louis Côté, porte-parole de la Régie.

«Une approche qui forcerait des transferts de patientes vers un nombre limité de centres hospitaliers n'est ni réaliste ni acceptable», peut-on lire dans la lettre envoyée aux neuf hôpitaux où s'effectuent des accouchements à Montréal.

Plus encore, la Régie, qui presse Québec d'agir pour éviter le déclenchement d'une grève, étudie déjà les recours juridiques qui permettraient de faire échec au coup d'éclat des obstétriciens-gynécologues. «Nous n'excluons aucune option. S'il y a des mesures appropriées, nous n'hésiterons pas à y recourir», a ajouté M. Côté.

Précédée par le Collège des médecins, qui a demandé hier aux obstétriciens de surseoir à leur grève, l'Association des hôpitaux du Québec considère aussi ce geste inacceptable et de nature à mettre en péril la santé des femmes et des enfants. De son côté, l'Association des obstétriciens-gynécologues continue de dire que les services seront assu-

rés si jamais les négociations devaient tourner à vide avec Québec. Par contre, le Dr Vytas Senikas assure que les cas à risques élevés devront tous être transférés vers des centres désignés. «Cela entraînera évidemment l'inconvénient d'un transfert, mais les femmes enceintes dont la grossesse exige l'intervention d'un médecin spécialiste n'auront pas à craindre pour leur santé ou pour celle de leur bébé», a-t-elle dit.

Mais hier à Québec, le ministre Jean Rochon, lors d'un bref point de presse, a soutenu que les obstétriciens devaient agir de façon responsable et cesser de maintenir une épée de Damoclès au-dessus de la tête des femmes enceintes. «Il est inacceptable qu'un groupe de la population soit pris en otage. Il n'y a rien qui justifie que ce soit de prendre des mesures extrêmes à l'heure actuelle», a dit le ministre, qui se dit prêt à recourir à la méthode dure pour empêcher la grève des obstétriciens.

Les hôpitaux s'organisent

Malgré tout, les hôpitaux se préparent au pire. Dans la seule région de l'île de Montréal, pas moins de 430 accouchements sont faits chaque semaine, dont 52 par césarienne. C'est pourquoi la Régie se refuse à ce que seulement quelques hôpitaux soient en mesure de pratiquer des césari-

ennes. À l'hôpital Sainte-Justine, où naissent 4000 enfants par an, on a recruté six omnipraticiens de Mont-Laurier, qui viendront travailler sur place en cas de grève. On devra compter sur huit obstétriciens spécialisés en néonatalogie plutôt que sur les 16 habituels. «On est en total désaccord avec cette grève. Il n'y a pas eu d'effets pour le moment, mais on anticipe le pire», a dit hier le Dr Lucie Poitras, directrice des services professionnels à Sainte-Justine.

Au Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM), quatre obstétriciens seront de garde et douze demeureront en disponibilité en cas de besoins urgents. Seuls les omnipraticiens auront droit d'effectuer des accouchements normaux. A Montréal, après Sainte-Justine, l'hôpital Saint-Mary's (3200 accouchements), l'hôpital Royal Victoria (3000), le CHUM (3000) et l'hôpital Angrignon (2200) sont les plus importants centres de naissances dans la métropole.

Les obstétriciens, qui ont cessé de prendre de nouvelles patientes depuis le 15 décembre 1997, réclament une hausse de leurs tarifs de 252 \$ à 400 \$ par accouchement, de même qu'une solution à long terme à la hausse vertigineuse de leurs primes d'assurance-responsabilité, qui s'élevaient à 29 000 \$ par an. Le salaire moyen des obstétriciens oscille autour de 200 000 \$ par an.

Le mois de l'histoire des Noirs du Québec

Sortir de l'amnésie collective

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Ils sont parmi nous depuis les débuts de la colonie, ont participé à des guerres sous la bannière canadienne, ont ensemencé des terres, ont pris part à la vie sociale, culturelle et politique du pays. Pourtant, les Noirs subissent encore des revers lorsqu'il s'agit de graver les échelons de la société québécoise.

Pour en finir avec la discrimination, l'oppression, l'exclusion, l'amnésie, pour en finir avec le petit racisme quotidien, le mois de l'histoire des Noirs est, une fois de plus, célébré en février au Québec. «Nous avons tous, à un moment donné, établi un diagnostic d'amnésie historique», a dit Thaw Reva, coordonnateur du développement du mois des Noirs, au cours d'une conférence de presse qui lançait l'événement hier. «Les Noirs ont besoin de savoir qui ils sont, d'où ils viennent, où ils vont... pour rayonner au plan culturel, social et économique», disait, à cet égard, le Dr Yvette Bonny, pédiatre membre de l'Association des médecins haïtiens à l'étranger.

Les besoins de la communauté sont d'ailleurs criants: en 1991, au Canada, le chômage dans la communauté noire était de 15 % contre 10 % dans la population en général, trois personnes noires sur dix vivaient sous le seuil de la pauvreté et le revenu annuel moyen d'une personne noire était de 20 617 \$, soit 4000 \$ de moins que celui d'un Canadien moyen.

Par ailleurs, le racisme, le mépris de la différence, est encore présent dans le quotidien de bien des Noirs de la communauté québécoise.

Ainsi, hier, l'homme d'affaires Frantz Vacol, ex-membre organisateur du Carnaval antillais de Montréal, racontait comment, le 15 novembre dernier, il avait échappé à une

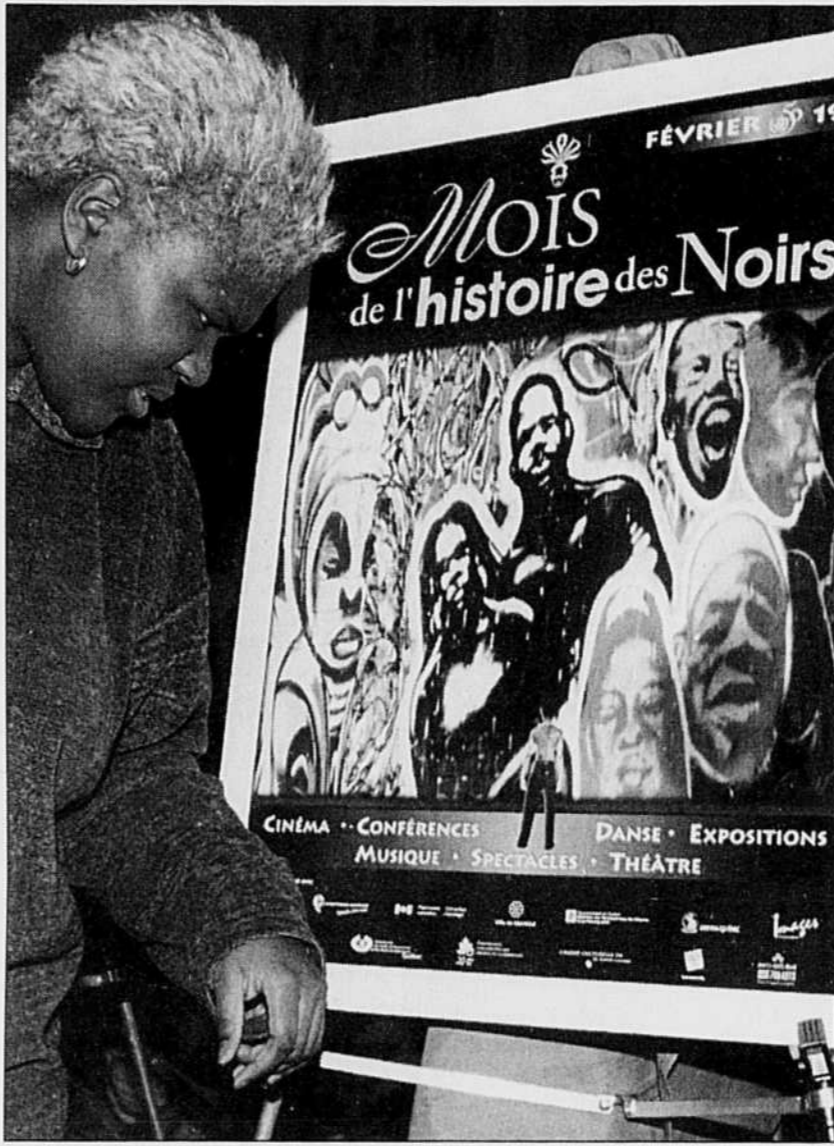
fusillade menée par quatre hommes blancs, entre autres humiliations subies «peut-être à cause de mon teint». Au même moment, racontait-il, sa fille de six ans, Valencia, se voyait refuser, par un petit copain de l'école, le droit de rêver de se marier avec un chanteur populaire parce qu'elle est noire.

Aussi, à l'occasion du mois de l'histoire des Noirs, les organisateurs ont-ils choisi d'honorer une brochette de personnalités de la communauté qui se sont distinguées dans des secteurs aussi variés que la médecine, les affaires, la musique ou la politique.

Musicien engagé, Charles Biddle en fait partie, avec entre autres Marlene Jennings, députée représentant Notre-Dame-de-Grâce-Lachine à la Chambre des communes, l'homme d'affaires Christopher A. Ross, le pianiste Oliver Jones, le Dr Yvette Bonny, première au Québec, en 1980, à avoir réalisé une greffe de moelle osseuse chez l'enfant, Anne Greenup, fondatrice en 1902 du Coloured Women's Club, Martin Luther King Junior, Frantz Vacol, etc.

Dans le calendrier qui célèbre le mois de l'histoire des Noirs, on relève aussi des dates importantes pour la communauté. On relève qu'en 1734, une jeune esclave, Marie-Joseph Angélique, tentant de fuir sa condition, a incendié la moitié de la ville de Montréal, et qu'en 1781, le Parlement de l'Île-du-Prince-Édouard a statué que la remise en liberté des esclaves ne devait pas passer par leur conversion au christianisme. On y parle de l'époque (1854) où les écoles publiques ontariennes ont commencé à accepter les étudiants noirs et de celle (1881) où les Noirs d'Halifax luttèrent contre la ségrégation dans les écoles, ainsi que de l'élection, en 1964, du premier Noir à la mairie d'une ville canadienne (Matawa), etc.

C'est la jeune artiste Marie-Pier Morneau qui a signé l'affiche officielle du mois de l'histoire des Noirs. «Étant adoptée, je connais mal mes racines. La réalisation de cette affiche m'a amenée à découvrir la culture haïtienne», a-t-elle dit.



Marie-Pier Morneau a créé l'affiche du mois de l'histoire des Noirs.

Morneau qui a signé l'affiche officielle du mois de l'histoire des Noirs. «Étant adoptée, je connais mal mes racines. La réalisation de cette affiche m'a amenée à découvrir la culture haïtienne», a-t-elle dit.

Commission d'enquête sur la SQ

Dupré dit croire à la fabrication de preuves

ROLLANDE PARENT
PRESSE CANADIENNE

Le principal gestionnaire du dossier d'enquête sur le clan Matticks à la Sûreté du Québec est maintenant à peu près certain, «à 90 ou 95 %», que des policiers ont fabriqué des preuves incriminantes relativement à deux perquisitions menées chez les Matticks.

Au cours de son témoignage, hier, devant la commission Poitras qui enquête sur la SQ, l'ex-directeur général adjoint aux enquêtes criminelles, André Dupré, a cependant eu recours à des formules plutôt confuses pour communiquer sa conviction actuelle et ses réserves.

«Les tendances sont lourdes que la fabrication de preuves est fatigante pour la perquisition rue Quévillon [chez Gerry Matticks]», a-t-il dit.

«Un document saisi le matin, retrouvé l'après-midi, un document qui ne peut se trouver là, c'est excessivement bizarre», a-t-il commenté relativement à la perquisition menée chez Gerry Matticks. «Ça me semble assez lourd», a-t-il ajouté.

Devant l'insistance du procureur de la commission, Bernard Roy, à lui faire préciser sa pensée, M. Dupré a dit: «Si on a des tatas qui font ça, c'est débile. Il y a du monde pas à peu près pour faire un plantage. Pas à peu près. C'est pas mal gros. C'est beaucoup de monde de différentes unités opérationnelles d'enquête. D'où ma prudence.»

«Ça me semble illogique d'impliquer un paquet d'innocents de différentes unités. C'est ma prudence. Ça sent la merde, ce dossier. Ce n'est pas parce que je veux protéger quelqu'un [...], a soutenu M. Dupré.

En matinée, la commission entendait la suite du témoignage de l'en-

quêteur interne Bernard Arsenault. Interrogé sur les changements nécessaires à effectuer à la SQ afin de permettre à celle-ci de repartir sur des bases nouvelles, M. Arsenault a fait valoir que ce corps policier manquait «de patrons forts».

Aussi M. Arsenault ne croit-il pas que le directeur général par intérim, Guy Coulombe, arrivera à mener à bien ses intentions de réforme annoncées il y a quelques mois s'il conserve les membres actuels de son état-major.

Ces derniers sont les mêmes qui ont permis la débandade survenue sous l'autorité de l'ex-directeur Serge Barbeau, a-t-il dit. André Dupré a nommé Denis Despelteau, Gilles Bouchard et Georges Boilard, à qui il reproche de ne pas avoir manifesté leur désaccord en ce qui a trait à la façon d'agir du directeur Barbeau relativement au sort qui lui était fait, de même qu'à ses collègues Isabelle et Boudreau, chargés de faire la lumière dans le dossier Matticks.

Il croit que les Bouchard, Boilard et Despelteau n'ont rien fait de peur de ne pas être promus ou de perdre des privilèges. Contrairement à André Dupré, M. Arsenault estime que le problème survenu dans le dossier Matticks ne provient pas du manque d'expérience des policiers mais de la gestion déficiente des principaux responsables. Il montrait ainsi du doigt André Dupré et le responsable de l'escouade de la répression du banditisme, Michel Arcand.

Au moment de l'enquête et du procès des Matticks, André Dupré était à la direction des enquêtes sur le crime organisé et occupait également le poste de directeur général adjoint aux enquêtes criminelles et soutien technique. Le témoignage de M. Dupré se poursuit aujourd'hui.

Déclaration unilatérale d'indépendance

Des Québécois refuseront de payer leurs impôts, plaide Bertrand

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — D'importants groupes de Québécois se préparent à ne pas payer leurs impôts au gouvernement du Québec si ce dernier s'avise de déclarer unilatéralement l'indépendance du Québec, a soutenu hier l'avocat Guy Bertrand.

Devant le juge Jacques Blanchard, de la Cour supérieure, M^e Bertrand a expliqué que le gouvernement québécois ne serait ainsi plus capable d'asseoir son autorité et d'exercer un contrôle effectif de son territoire.

Devant les journalistes, à sa sortie de l'audience, M^e Bertrand a apporté plusieurs détails additionnels:

- un sondage mené par son groupe évalue à près de 50 % le nombre de contribuables québécois qui refuseraient de payer leurs impôts «à un gouvernement hors la loi», c'est-à-dire à un gouvernement «illégal et révolutionnaire» ayant proclamé unilatéralement l'indépendance;
- ce refus de millions de contribuables priverait le gouvernement de revenus de dix milliards. Un économiste, que M^e Bertrand ne veut pas identifier pour l'instant, viendrait le démontrer devant la cour si la cause se poursuit.

Ces précisions ont été apportées à l'occasion de la requête en irrecevabilité que le procureur du gouvernement québécois, le bâtonnier Henri Grouin, a déposée contre la procédure intentée par M^e Bertrand en octobre dernier devant la Cour supérieure.

Ce dernier veut que le tribunal crée un mécanisme par lequel les contribuables québécois pourraient placer leurs impôts en fiducie au lieu de les verser au ministère du Revenu au cas où le gouvernement déclarerait unilatéralement la souveraineté du Québec.

M^e Bertrand s'est assuré l'aide du juriste torontois Patrick Monahan qui a plaidé pour sa part que le premier ministre Lucien Bouchard a créé un précédent en refusant à l'avance de reconnaître la compétence de la Cour suprême à se prononcer sur l'avenir du Québec.

Quant au représentant du gouvernement fédéral, M^e Jean-Marc Aubry, il a plaidé hier que la cause intentée par M^e Bertrand ne devait pas procéder tant que le renvoi dont la Cour suprême a été saisie n'aura pas été entendu.

L'audition de la requête en recevabilité se poursuit aujourd'hui devant le juge Blanchard. Ce sera au tour des juristes du gouvernement québécois de répliquer à M^e Bertrand.

Chambre de Commerce
d'Industrie et de Tourisme
Canada - Afrique de l'Ouest et du Centre

DÉJEUNER-CAUSERIE

Gabon : potentialités économiques et investissements

M. Paul Toungui

Ministre des Mines de l'Énergie et du Pétrole du Gabon
(ancien ministre des Finances et du Budget)

Date : le lundi 2 février 1998 à 12h00
(inscription à partir de 11h30)

Lieu : Hôtel Le Westin Mont-Royal
(salle saison A & B)
1050, rue Sherbrooke Ouest
Montréal

Réservation
(514) 990-3357

Avis public

Ville de Montréal

Service des finances et
du contrôle budgétaire
Division des recettes

Avis aux contribuables
Rôle de perception des
taxes foncières
Rôle de perception des
taxes locales et spéciales

Avis public est, par les présentes, donné que les rôles de perception des taxes foncières et des taxes locales et spéciales de la Ville de Montréal, de l'exercice financier de 1998, sont complétés et qu'ils sont maintenant déposés au bureau du soussigné à l'hôtel de ville.

Toutes les personnes dont les noms y sont inscrits sont, par les présentes,

requis de payer au soussigné, à son bureau, au plus tard le 2 mars 1998 (premier versement ou paiement total si le compte de taxes est inférieur à 300 \$) et le 1^{er} juin 1998 (second versement), sans autre avis, le montant des taxes porté à leur compte audit rôle.

Montréal, le 28 janvier 1998

Le directeur du Service des finances et du contrôle budgétaire
Roger Galipeau, FCA

Note : Des informations sur les rôles de perception des taxes foncières et des taxes locales (taxe d'affaires et taxe de l'eau et de services) et spéciales de la Ville de Montréal peuvent être obtenues dans tous les bureaux Accès Montréal.

FAILLITE

May Audio Marketing Ltd.

DERNIER 5 JOURS

CHESKY & RECORDS

regga TARGET

60% À 80%

DE RABAIS DU PRIX DE LA COMPÉTITION

ENCEINTE ACOUSTIQUE "CASTEL", MODÈLE AVON RÉG. \$2,295 SPÉCIAL \$918	ENCEINTE ACOUSTIQUE "CASTEL", MODÈLE HANLECH RÉG. \$2,800 SPÉCIAL \$1,120	ENCEINTE ACOUSTIQUE "CASTEL", MODÈLE SEVERN RÉG. \$1,595 SPÉCIAL \$638
SYSTÈME DE SON "DYNACO" RÉG. \$5,496 AMPLI. À LAMPE/160 PRÉ-AMPLIFICATEUR LECTEUR DE DC SPÉCIAL \$2,598	SYSTÈME DE SON "REGA" RÉG. \$5,495 LECTEUR DE DC PLANET PRÉ-AMPLI. HAL AMPLI. STÉRÉO EXS SYNTHÉTISATEUR AM-FM SPÉCIAL \$2,198	
BRAS ACOUSTIQUE "ROKSAN", MODÈLE TABALZ RÉG. \$725 SPÉCIAL \$145	BRAS ACOUSTIQUE "ALPHASON", MODÈLE DELTA RÉG. \$595 SPÉCIAL \$119	BRAS ACOUSTIQUE "ALPHASON", MODÈLE OPA RÉG. \$495 SPÉCIAL \$99
SÉLECTION DE DISQUES COMPACTS RÉG. DE \$2.50 DE 100 \$ À \$15.00		

AUSST DISPONIBLE

EQUIPEMENT DE BUREAU • FILIÈRE ÉTAGÈRE • ÉTAGÈRE D'ENTREPÔT

LES PORTES FERMENT DIM. 1er FÉV. @ 17:00

646 BOUL. GUIMOND, LONGUEUIL

HEURES D'OUVERTURE: LUN-MER 9:00-18:00, JEU-VEN 9:00-21:00, SAM 9:00-17:00, DIM 9:00-17:00

Maynards

LIQUIDATEURS
ENCANTEURS
ÉVALUATEURS

MasterCard VISA

Conseillers en décoration
Comptoirs de pièces de plomberie
Consultation gratuite des As-Plombiers

Faut voir... les magnifiques produits Acrylica
parmi les 30 salles de bains en démonstration.

la boutique de plomberie
DÉCORATION 25

25^e avenue et 640 Ouest, St-Eustache • tél: 473-8492 • Internet: www.decor25.com

LE DEVOIR

LE MONDE

Retrait israélien de la Cisjordanie

Arafat rejette les dernières propositions américaines

SAKHER ABOU EL-OUN
AGENCE FRANCE-PRESSE

Gaza — Le président palestinien Yasser Arafat a rejeté hier l'idée d'une série de mini-retraits israéliens en Cisjordanie, élément-clé des dernières propositions formulées par les États-Unis pour débloquer le processus de paix au Proche-Orient.

M. Arafat a annoncé une offensive diplomatique pour obtenir le soutien européen et arabe face à Israël, après que l'administration américaine eut montré, selon son porte-parole, son «incapacité» à faire pression sur l'État juif.

Le dirigeant palestinien revenait d'une tournée d'une semaine aux États-Unis, en Europe et dans des pays arabes, au cours de laquelle il a rencontré à deux reprises le président américain Bill Clinton.

M. Clinton, qui a également reçu le premier ministre israélien Benjamin Nétanyahou, a proposé qu'Israël mette en oeuvre par mini-étapes le redéploiement militaire longuement attendu en Cisjordanie.

M. Nétanyahou a affirmé lundi qu'il était disposé à négocier sur cette base, tout en réitérant les conditions posées aux Palestiniens.

M. Arafat, comme les journalistes lui demandaient s'il acceptait l'idée américaine, a sèchement affirmé: «Certaine-ment pas».

L'un de ses principaux collaborateurs, Nabil Chaath, a expliqué que les Palestiniens ne pouvaient pas accepter «une remise en cause de ce qui a déjà été négocié et convenu».

Les accords d'Oslo sur l'autonomie palestinienne prévoyaient qu'Israël retire ses troupes en trois étapes des zones rurales de Cisjordanie, avant la mi-1998.

Selon M. Chaath, les dernières propositions américaines ne sont pas définitives. «Les États-Unis ont besoin de deux semaines pour reconsidérer leur position, à la lumière de ce qu'ils ont entendu de M. Arafat. Leur position ne s'est pas cristallisée», a-t-il affirmé.

D'après des responsables américains, M. Clinton a voulu trouver une voie médiane entre M. Arafat qui exige la mise en oeuvre des redéploiements prévus par les accords d'Oslo, et M. Nétanyahou qui conditionne tout redéploiement au respect par les Palestiniens d'une longue liste de conditions.

Les États-Unis ont suggéré qu'Israël effectue rapidement un mini-retrait et que les autres soient soumis au respect par les Palestiniens de leurs engagements. D'après la presse israélienne, il y aurait trois mini-retraits dont chacun couvrirait environ 4 % de la Cisjordanie.

Selon des responsables palestiniens, l'émissaire spécial américain pour le Proche-Orient, M. Dennis Ross, pourrait revenir dans la région prochainement. Il serait chargé d'explorer les moyens de sortir de l'impasse avant de nouveaux entretiens que le secrétaire d'État, Mme Madeleine Albright, devrait avoir dans quinze jours, séparément, avec MM. Nétanyahou et Arafat.

D'après la presse israélienne, M. Nétanyahou refuse de lâcher plus de 9 à 9,5 % de la Cisjordanie au total et estime que le redéploiement prévu devrait être le dernier, contrairement à ce qui était stipulé par les accords d'Oslo.

Les États-Unis, pour leur part, exigeraient un retrait d'au moins 11 à 12 % de la Cisjordanie et insistent pour qu'il y ait un redéploiement ultérieur, selon la même source.

Devant le blocage, les Palestiniens ont suggéré hier un sommet réunissant «des dirigeants arabes et de quelques pays européens, pour sauver la situation», a indiqué M. Chaath.

Ballet diplomatique autour de l'Irak

Le secrétaire américain à la Défense prévoit un voyage dans le Golfe

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères a rencontré hier à Bagdad le vice-premier ministre irakien. La secrétaire d'État américaine, Madeleine Albright, se prépare quant à elle à consulter les ministres européens des Affaires étrangères. De source proche de la présidence américaine, on indique que Washington n'a jamais été aussi proche d'une riposte armée depuis le début de la crise.

DOMINIC EVANS
REUTERS

Bagdad — Le secrétaire américain à la Défense, William Cohen, envisage de se rendre début février dans le Golfe pour discuter d'une possible intervention militaire contre l'Irak avec les alliés des États-Unis dans la région, a dit hier le Pentagone.

Alors que les États-Unis donnent des signes d'impatience croissante face aux entraves apportées par l'Irak au travail des inspecteurs des Nations unies, le ballet diplomatique s'accélère.

Le vice-ministre russe des Affaires étrangères, Victor Possouvaliout, a rencontré mardi à Bagdad le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz.

La secrétaire d'État américaine, Madeleine Albright, se prépare quant à elle à consulter les ministres européens des Affaires étrangères.

Un porte-parole de la Maison-Blanche a

déclaré que le président Bill Clinton et le premier ministre britannique Tony Blair avaient, lors d'une conversation téléphonique, relevé la gravité de la situation en Irak et souligné leur détermination à voir respecter les résolutions du Conseil de sécurité.

Ken Bacon, porte-parole du département américain de la Défense, a souligné l'importance du déplacement envisagé par William Cohen en le rapprochant de la visite en Europe de Madeleine Albright.

«Ainsi que vous le savez, le président [Bill Clinton] n'a pas encore pris de décision sur le chemin à prendre, mais le sentiment s'accroît que les options diplomatiques se sont épuisées, ce qui ne laisse guère d'autre choix que l'opération militaire pour parvenir à nos objectifs», a dit Bacon.

Il a ajouté que les détails d'un éventuel voyage n'avaient pas encore été arrêtés, mais des responsables du Pentagone disent en privé que William Cohen pourrait se rendre en Arabie Saoudite, au Koweït et dans d'autres

États modérés du Golfe pour discuter d'éventuelles interventions contre l'Irak.

Victor Possouvaliout a exprimé, avant son entretien avec Tarek Aziz, l'attachement de la Russie à un règlement de la crise sans recours à la force militaire. Il a ajouté que le président Boris Eltsine lui avait fait parvenir un message écrit destiné à Saddam Hussein et lui avait dit de discuter avec les autorités irakiennes des moyens d'éviter un conflit.

«La Russie demande à l'Irak d'appliquer les résolutions internationales, mais dans le même temps, sa position est que les méthodes militaires et le recours à la force envers l'Irak ne sont pas constructives», a dit l'émissaire russe en soulignant la difficulté de sa mission.

«Une question de semaines»

Un porte-parole du département d'État a précisé que Madeleine Albright partirait demain pour rencontrer — mais pas nécessairement dans cet ordre — le ministre russe des Affaires étrangères Evgueny Primakov à Madrid, son homologue français Hubert Védrine à Paris et le secrétaire au Foreign Office Robin Cook à Londres. Il n'a pas exclu qu'elle se rende ensuite au Proche-Orient.

De source proche de la présidence américaine, on indique que Bill Clinton et ses conseillers à la sécurité n'ont jamais été aus-

si proches d'une riposte armée depuis le début de la crise, même s'il ne s'agit pas d'une question «de jours, mais de semaines».

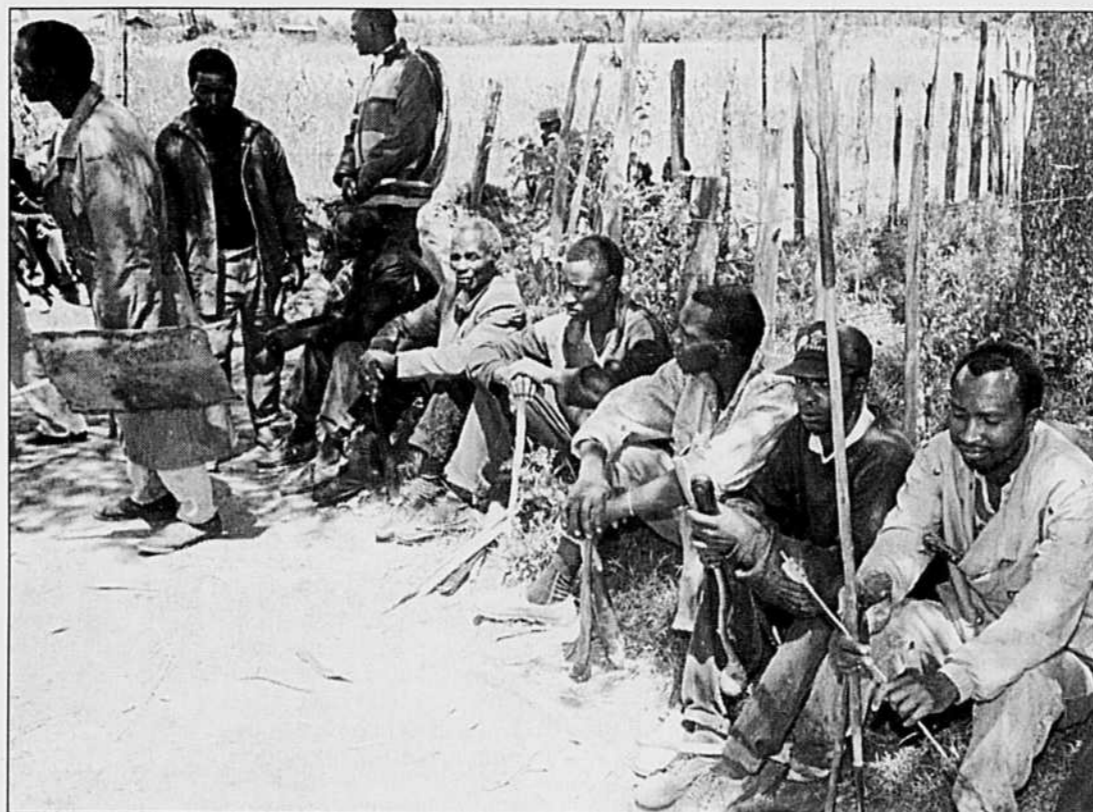
Les dirigeants arabes doutent pour leur part de l'efficacité d'une solution militaire, d'ores et déjà condamnée par la Ligue arabe. «Si l'objectif est de tirer quelques missiles sur l'Irak pour la punir et de se retirer comme la dernière fois [en septembre 1996], Saddam en tirera encore plus de bénéfices. Si, au contraire, l'objectif est de provoquer un changement en Irak et de clore ce dossier une fois pour toutes, alors ce sera différent», a déclaré à Reuters un responsable arabe de la région.

Demain, Evgueny Primakov sera reçu par Jacques Chirac à Paris, où le Quai d'Orsay a souligné l'attachement de la France «au rôle et à l'unité d'action du Conseil de sécurité dans le traitement du problème irakien».

Interrogé sur l'éventualité de frappes aériennes, Yves Doutriaux, porte-parole du ministère français des Affaires étrangères, a répondu: «Ce n'est pas d'actualité». La France juge cependant «inacceptable» l'idée irakienne d'un moratoire sur l'inspection des sites présidentiels.

De passage à Paris, le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a estimé lui qu'«une frappe aérienne ne serait pas nécessaire» et qu'«on trouverait une solution pacifique».

Rifi dans la vallée du Rift



LUGIA REUTERS

ARMÉS D'ARCS ET DE FLÈCHES, des membres de l'ethnie kikuyu ont formé des milices d'autodéfense près de la ville de Njoro, dans la vallée du Rift, à 200 kilomètres au nord de Nairobi, la capitale du Kenya. Ils se protègent contre des attaques que certains observateurs attribuent au fait qu'ils ont généralement voté contre le président Moi, fin décembre 1997.

«Une bonne idée»

Gro Brundtland à la tête de l'OMS

AGENCE FRANCE-PRESSE

Genève — L'ancien premier ministre norvégien Gro Harlem Brundtland a été élue hier à Genève directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un poste qui sera occupé pour la première fois par une femme.

Elle rejoindra en prenant son poste le 21 juillet trois autres femmes déjà installées à la tête d'institutions spécialisées des Nations unies. L'Américaine Carol Bellamy dirige l'UNICEF, la Japonaise Sadako Ogata le Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR) et l'ancienne présidente irlandaise Mary Robinson le Haut-Commissariat pour les droits de l'homme depuis septembre.

Parmi les cinq candidats en lice hier figurait une autre femme, la Pakistanaise Nafis Sadik, qui est elle-même directeur exécutif du Fonds des Nations unies pour la population. Les autres candidats étaient tous les trois directeurs régionaux de l'OMS: George Alleyne (Barbade), Ebrahim Malick Samba (Gambie) et Uton Muchtar Rafei (Indonésie).

Mme Brundtland, qui avait notamment l'appui des États-Unis et des Européens a été choisie au quatrième tour devant MM. Alleyne (dix voix) et Uton (quatre voix).

Championne du développement, elle a aussi bénéficié de voix de délégués africains.

Réjouie par son succès, elle a déclaré à la presse que «c'était une bonne idée» de désigner une nouvelle fois une femme à la tête d'une organisation internationale.

«Gro», comme l'appellent ses amis sociaux-démocrates, a dirigé le gouvernement norvégien pendant dix ans. Agée de 58 ans, bientôt grand-mère de huit petits-enfants, elle a présidé dès 1983 la Commission mondiale sur l'environnement et le développement qui déboucha sur le sommet de Rio.

Affaire Elf

Roland Dumas est éclaboussé

ALAIN NAVARRO
AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — L'un des plus hauts personnages de l'État français, le président du Conseil constitutionnel Roland Dumas, ancien chef de la diplomatie, est éclaboussé à son tour dans l'affaire du groupe pétrolier Elf.

Une triple perquisition policière a visé hier à Paris son bureau privé d'avocat, et ses domiciles à Paris et près de Bordeaux, sur commission rogatoire de deux juges anti-corruption chargés de l'affaire Elf, Eva Joly et Laurence Vichnievsky.

M. Dumas, 75 ans, dirigea à deux reprises la diplomatie française, de 1984 à 1986, et de 1988 à mars 1993. Il préside depuis 1995 le Conseil constitutionnel, ce qui en fait le cinquième personnage de la République.

M. Dumas s'est retrouvé inquiet après l'inculpation d'une de ses amies, Christine Deviers-Joncour, incarcérée depuis deux mois pour avoir perçu une forte commission occulte, 45 millions de FF (7,6 millions \$ US), via un réseau d'intermédiaires abrité par Elf, dans la vente à Taiwan en 1991 de six frégates.

Les perquisitions semblent surtout avoir été motivées par la découverte de mouvements de fonds fin 1991 et début 1992 sur un compte bancaire ouvert à Paris par M. Dumas, selon une source proche du dossier. Les policiers ont pu vérifier la véracité d'un récent renseignement anonyme, selon lequel Christine Deviers-Joncour avait déposé sur ce compte des sommes en espèces.

Aucun lien ne serait toutefois établi à ce jour entre ces sommes et les prises de position de M. Dumas sur l'opportunité de la vente des frégates lorsqu'il était ministre.

Les perquisitions à Paris ont eu lieu en présence de M. Dumas, d'abord à ses bureaux, au centre de Paris, puis tout l'après-midi à son domicile, rue de Bièvre. Une demeure de M. Dumas près de Bordeaux a aussi été perquisitionnée.

Après la vente par Thomson-CSF des frégates à Taïwan, les juges avaient soupçonné un réseau d'escrocs d'avoir tenté de soutirer 150 millions de FF (25 millions \$ US) au groupe français pour jouer les intermédiaires auprès de Pékin, furieux de ce marché.

Quatre personnes seraient au centre de l'arnaque liée à ce contrat: Alfred Sirven, ancien directeur des «affaires générales» d'Elf, Christine Deviers-Joncour, qui a travaillé au cabinet d'avocats de Roland Dumas et chez Elf, Gilbert Miara, une connaissance de Sirven, et Edmond Kwan, homme d'affaires de Hong-Kong, proche du groupe pétrolier.

M. Dumas avait opposé son veto à ce contrat d'armement, au nom de la sauvegarde des intérêts diplomatiques de la France avec Pékin.

M. Sirven, proche conseiller de l'ancien président d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, avait alors proposé à Thomson les services de M. Kwan, pour tenter d'infléchir la Chine.

La situation s'était débloquée après plusieurs mois, et le ministère des Affaires étrangères avait levé son veto. Mme Deviers-Joncour aurait été la première à lancer l'offre de service auprès de Thomson, avant qu'Alfred Sirven ne prenne le relais.

Thomson a refusé de payer les 150 millions à une société suisse proche de Sirven, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international et qui avait par contre versé 45 millions FF à Mme Deviers-Joncour sur un compte suisse.

EN BREF

Ulster: nouvelle mouture

Londres (AFP) — Londres et Dublin ont avancé hier aux négociations sur l'Ulster un projet de coopération politique entre le Nord et le Sud de l'île, sujet au coeur de la fracture entre partisans et adversaires de l'unification de l'Irlande, qui l'ont diversement accueilli. Les protestants unionistes ont rejeté d'emblée toute perspective d'une «in-gérance de Dublin» dans les affaires de la province, tandis que les nationalistes catholiques se sont félicités de cette nouvelle ouverture. Reprenant les termes de leur proposition initiale présentée il y a deux semaines, les gouvernements britannique et irlandais recommandent la création d'un conseil réunissant des ministres irlandais et des responsables exécutifs nord-irlandais, avec pouvoir de décision «dans des domaines d'intérêt commun». Mais la nouvelle mouture est assortie d'une déclaration selon laquelle les deux gouvernements «demeurent fermement engagés» envers le document-cadre anglo-irlandais de 1995, base de l'actuel processus de paix, qui stipulait que l'organe nord-sud aurait des pouvoirs exécutifs. Quoique le mot «exécutif» n'apparaisse plus dans le texte déposé sur la table, les catholiques nationalistes modérés du SDLP l'ont bien accueilli, en se satisfaisant de l'engagement qui l'accompagne. Les durs du nationalisme, le Sinn Féin (aile politique de l'IRA), qui avaient rejeté la première mouture du document de travail, se sont déclarés «satisfaits de l'occasion de mener des discussions détaillées sur la question» a dit leur chef Gerry Adams. Mais pour les unionistes modérés de David Trimble (UUP), le document-cadre et tout embryon de rapprochement politique entre Nord et Sud ont toujours été irrecevables.

Deux sorcières mal-aimées

Accra (Reuters) — Des hommes cagoulés et armés de batons et de pierres ont tué la semaine dernière deux femmes âgées soupçonnées d'avoir jeté un mauvais sort à Kumbungu, dans le nord du Ghana. Selon la police, ces deux meurtres sont intervenus après la mort d'un jeune homme. La région en question est en proie à une épidémie de méningite, et les femmes âgées sont souvent accusées de sorcellerie et pris à partie dans les villages de l'Afrique de l'Ouest lorsque quelqu'un meurt de maladie. Mises au ban de la communauté, ces réprouvées doivent alors quitter leurs villages et elles s'installent parfois dans des «campements pour sorcières» installés en pleine brousse.

Exécutions à Kinshasa

Kinshasa (Reuters) — Vingt et une personnes ont été exécutées hier à Kinshasa pour vol à main armée et assassinat, a annoncé la radio d'Etat. Il ne s'agit pas des pre-

mières exécutions en République démocratique du Congo, l'ex-Zaïre, depuis l'arrivée au pouvoir de Laurent-Désiré Kabila en mai. Dans le courant du mois de janvier, 18 soldats ont été exécutés dans un stade de football à Goma, dans l'est du pays. D'autres exécutions ont eu lieu à Bukavu, dans l'est, et à Lumumbashi, dans le sud. Un soldat a été exécuté à Kinshasa l'an dernier pour meurtre. Les suppliciés d'hier étaient des civils et des militaires dont les appels à la clémence avaient été rejetés par le président Kabila.

Japon: le ministre des Finances démissionne

Tokyo (Reuters) — Le ministre japonais des Finances, Hiroshi Mitsuoka, a annoncé hier qu'il présenterait aujourd'hui sa démission en raison de l'affaire de corruption qui a abouti à l'arrestation lundi de deux hauts fonctionnaires de son ministère. Il a annoncé cette décision à des journalistes après un entretien avec le premier ministre Ryutaro Hashimoto. Selon une chaîne de télévision japonaise, le portefeuille des Finances serait confié à Sohei Miyashita, un ancien directeur de l'Agence japonaise de Défense. Ce haut fonctionnaire, qui a également exercé auparavant des fonctions à l'Agence de l'environnement et aux Finances, appartient à la même faction que Hiroshi Mitsuoka au sein du parti libéral démocrate (PLD) au pouvoir. Les deux fonctionnaires des Finances arrêtés lundi sont soupçonnés d'avoir bénéficié d'avantages conséquents, notamment d'invitations dans des restaurants de luxe ou dans des clubs de golf, de la part de banques pour avoir prévenu à l'avance ces établissements des inspections dont elles feraient l'objet de la part du ministère.

Des dissidents cubains interpellés Castro et l'Église

La Havane (AFP) — Un groupe de dissidents cubains a appelé hier le gouvernement de Fidel Castro et l'Église catholique cubaine à «unir leurs efforts» pour faciliter «un processus de transformations graduelles et ordonnées vers des changements démocratiques» à Cuba. Le Courant socialiste démocratique cubain (CSDC, illégal) a estimé, dans un communiqué remis à l'AFP, que les conditions d'une tel processus existent à l'issue de la visite du pape Jean-Paul II à Cuba, qui s'est achevée dimanche dernier. Cette visite signifie des «retourailles avec les valeurs qui sont à la base de notre existence comme nation» et offre «la possibilité d'un renouveau fondamental de notre avenir», estime le mouvement, dirigé par Manuel Cuesta et comptant, selon lui, quelque 400 membres ou sympathisants.

LE PRÉSIDENT
BÉLARD

356 pages, 25 \$

Jacques Lamarche

Auteur de nombreuses biographies historiques, laissant tout de même percer ses rêves de romancier, Jacques Lamarche signe une recherche personnelle exhaustive sur l'œuvre et la vie de l'actuel président du Mouvement Desjardins, M^{re} Claude Bédard: la toute première parue au pays.

Seul héritier, dans toute l'histoire séculaire du Mouvement Desjardins, formé à l'école des caisses d'économie autant qu'à celle des caisses populaires, Claude Bédard a suscité et réussi l'unification. Toutes les forces vives des coopératives «industrielles ou paroissiales», autochtone, chinoise ou portugaise, à la grandeur du Québec, associées à celles des francophones d'Ontario, du Manitoba et de l'Acadie, œuvrent désormais en harmonie au sein de ce vaste empire social et financier.

Dans le sillage de ses dynamiques prédécesseurs, tels Émile Girardin ou Cyrille Vaillancourt, Raymond Blais ou Alfred Rouleau, le président Bédard entraîne, inspire et guide les 1470 caisses et les 33 institutions, Desjardins sur les grandes routes électroniques, à l'aube du XXI^e siècle.

Siège social :
GUÉRIN, éditeur ltée
4501, rue Drolet
Montréal (Québec) H2T 2G2
Téléphone : (514) 842-3481
Télécopieur : (514) 842-4923
Adresse Internet :
http://www.guerin-editeur.qc.ca

É D I T O R I A L

Colère de recteur

Lise Bissonnette

L'heure étant à l'aide aux sinistrés, c'est sur ce mode que le recteur de l'Université McGill, Bernard J. Shapiro, a interpellé les milieux d'affaires québécois, lundi au Canadian Club de Montréal. Il a exprimé rien moins que sa «colère» devant leur «silence» au moment où les universités subissent des compressions budgétaires selon lui intolérables.

M.

Shapiro semblait vraiment étonné de leur apathie et de celle du «public». Après avoir dressé un portrait de la «conjoncture lugubre», passé en revue les malheurs particuliers de son établissement, fait vibrer la corde de la «société du savoir», le recteur s'est demandé tout haut: «Mais comment devons-nous nous y prendre pour être des partenaires actifs du changement social si notre mode de fonctionnement est à ce point compromis par notre situation financière?» Apparemment, il ne lui est pas venu à l'idée que l'indifférence réelle dont il se lamente, et avec lui ses collègues recteurs qui le soutenaient lundi, vient de ce que rares sont les endroits où l'université est perçue d'emblée, aujourd'hui, comme un «partenaire actif du changement social».

Il y a une trentaine d'années que les universités québécoises sont devenues des institutions publiques, certaines créées directement par l'État comme les constituantes de l'Université du Québec, et toutes financées quasiment en totalité par le gouvernement. Ici comme ailleurs, ce tournant important a marqué la fin de l'université «tour d'ivoire», petite communauté de professeurs et d'étudiants qui s'éloignait volontairement du bruit de la cité et de ses engagements pour mieux réfléchir et étudier. Pendant une dizaine d'années, en partie sous l'effet de l'agitation étudiante d'après-68 et du changement de la garde professorale,

les établissements universitaires ont été habités d'une passion nouvelle pour le monde où ils vivaient. Au Québec, la toute neuve UQ était le ferment de ces temps nouveaux, elle se voulait «critique, créatrice, ouverte au milieu», et si les universités plus anciennes n'affichaient pas aussi clairement leurs couleurs, la plupart semblaient participer au mouvement. C'est de cette époque, aussi, que date l'ajout officiel, à la mission des universités et à la tâche des professeurs, d'une composante de «service à la collectivité» en sus de l'enseignement et de la recherche.

Sans redevenir une tour d'ivoire, ce qui serait impossible avec leurs énormes et si diverses clientèles, les universités ont assez vite quitté le front de l'engagement social. À part les quelques professeurs qui s'en préoccupent encore à titre individuel, l'institution elle-même ne s'y reconnaît à peu près plus de rôle. Quand M. Shapiro prétend que l'université est «partenaire actif du changement social», il semble se référer simplement aux résultats de ses activités traditionnelles d'enseignement et de recherche — «nous interroger sur les frontières mêmes du savoir, trouver des moyens de guérison, construire des maisons abordables, tester de nouveaux matériaux», par exemple. Mais l'idée que l'université puisse, en soi, se voir comme un ferment de changement social est absente.

C'est fort curieux. Où sont M. Shapiro et ses collègues recteurs quand d'autres groupes sociaux mettent en cause les politiques budgétaires de l'État et disent, comme lui, que «trop, c'est trop»? Que pensent-ils des compressions imposées aux hôpitaux, aux commissions scolaires, aux cégeps? Et de la réforme de l'aide sociale? Pourquoi l'apathie du public à leur égard serait-elle plus coupable que l'apathie des universités, comme institutions, à l'égard des problèmes qui ne sont pas les leurs?

Certes, l'université n'est pas une personne. Et les recteurs, même quand ils en ont la capacité intellectuelle, n'osent plus se prononcer individuelle-

ment sur quoi que ce soit depuis qu'ils sont en pratique élus et qu'ils doivent quêter leurs mandats auprès de groupes aux intérêts contradictoires. Mais la vie en camp retranché est aussi leur choix, délibéré. M. Shapiro le sait bien, lui dont c'est le tour de présider la Conférence des recteurs et principaux d'universités du Québec (CREPUQ), club privé de dirigeants d'établissements universitaires qui, le nombre aidant, pourrait trouver l'énergie et le courage de se prononcer sur divers thèmes d'importance pour la collectivité mais s'abstient toujours de le faire. Le rapport annuel de la CREPUQ l'illustre fort bien: les recteurs s'en tiennent aux affaires académiques ou administratives et quand ils interviennent ensemble publiquement, c'est uniquement sur des sujets qui touchent de près la gestion ou le développement universitaire: la Loi sur l'équité salariale, la fiscalité et le financement des services publics, l'inforoute québécoise, les règlements sur l'exercice des professions, le projet de grande bibliothèque, par exemple. Même quand ils se sont intéressés aux États généraux sur l'éducation, c'était pour y causer de leurs affaires et non de celles de l'ensemble du système. C'en est rendu que les banquiers ou présidents de chambre de commerce ont plus d'intérêt que les recteurs pour les problèmes sociaux, ont moins froid aux yeux et ont par conséquent plus d'influence, comme on l'a vu si clairement durant les sommets sur l'emploi et l'économie, où les universitaires faisaient tapisserie.

Le plaidoyer de M. Shapiro n'est certes pas dénué de fondement. Il est vrai que les gouvernements, fédéral et provinciaux, ont sabré fortement dans tous les budgets d'éducation et que l'université a écopé, souvent de la façon la plus arbitraire, encore qu'elle n'a pas subi plus que sa part de sacrifices. Il est vrai que les investissements milliardaires du gouvernement en éducation devraient être faits en fonction d'objectifs clairs, qui seuls permettraient d'évaluer si, comme le prétend M. Shapiro, leur atteinte est gravement compromise. Mais il est bien difficile, tant pour les gens d'affaires que pour le public, de crier au secours au nom et à la place de gens qui ont eux-mêmes demandé d'échapper aux interventions extérieures, qui ont exigé de faire leur propre examen en autarcie au sein de la CREPUQ après la parution du rapport des États généraux dont ils n'aimaient pas les conclusions, qui ont obtenu de se débarrasser du Conseil des universités, organisme public que la loi obligeait à rendre au ministère des comptes tout aussi publics quant à l'évolution du système universitaire.

Bien d'autres facteurs expliquent la distension du lien entre les universités et la société dont elles devraient émaner, et le fait que les organismes humanitaires, les médias, les associations patronales et syndicales, réussissent mieux qu'elles, et nettement, à être des «partenaires actifs du changement social». La quête compulsive de fonds privés a certes limité la libre expression des dirigeants, les établissements sont devenus de vastes écoles professionnelles où les enseignements plus critiques ont été marginalisés, la concurrence féroce en recherche a relégué aux oubliettes le rêve du véritable «service à la collectivité». Sur les campus, la prudence et le calcul sont devenus le mode de survie des professeurs et des gestionnaires.

Avec un franc-parler qui l'honore et qui contraste enfin avec les mœurs universitaires actuelles, M. Shapiro a posé des questions fort stimulantes, qui vont au cœur du malaise. Puissent-elles soulever, au sein même de la communauté universitaire, l'intérêt et l'inquiétude que le recteur réclame d'autrui.

Les universités
s'étonnent d'une
apathie qu'elles
ont elles-mêmes
provoquée.

L E T T R E S

Une top-star
oubliée

Excellente, l'humoristique chronique de Josée Legault sur le «col Caillé» dans *Le Devoir* du 21 janvier dernier. Cependant, elle a oublié une top-star dans sa stratégie de marketing: Jacques Villeneuve.

On peut facilement imaginer le succès monstre du «col Caillé» si notre idole le portait à chacune de ses courses de F1.

Des centaines de millions de téléspectateurs exigeraient aussi leur «col HQ». C'est sûr que ce serait un plus grand succès de vente que celui des biographies de notre Céline nationale.

Pierre-Paul Roy
Laval, 22 janvier 1998

J'ampère

Pour avoir donné des spectacles à LG 2, Caniapiscou, Brisay, LG 4, Fontanges, Mirage, LG 3, Manik 5, Outarde 4, j'ai pu voir de visu le génie constructeur des Québécois, quand j'étais invité à parcourir les chantiers lors de visites guidées.

J'ai constaté avec orgueil la grandeur de l'œuvre, du gigantisme, point à la portée de tout un chacun. Ça, c'est nous!

Qu'une poussière vienne amoïner le mécanisme de l'ouvrage nous choque, d'autant que rien ne laissait présager cette catastrophe.

En haut lieu, on ne lésinera pas désormais sur les moyens d'assurer l'étalement du système d'alimentation en énergie hydroélectrique.

Ce qui est remarquable dans cette histoire, c'est l'incroyable solidarité des gens.

Des quatre coins du Québec le plus reculé, ils viennent en aide à ces «étrangers» du grand centre. Ce grand centre qui la plupart du temps ignore le Québec profond.

J'habite en forêt, sur une terre à bois comme on dit, et au-dessus de ma «boîte à bois», sur le mur à côté du poêle, j'ai accroché une reproduction d'une scène paysanne d'hiver de Cornelius Krieghoff, peintre du Canada français d'autrefois.

On y voit des gens sereins dans la difficulté, sans lumière, sans moyens, des gens qui vaquent et habitent le quotidien.

C'est l'intendant Duchesneau qui écrit de Colbert en 1679 que «l'habitant sait de façon rapide et intelligente organiser son existence, ce qui fait l'admiration des étrangers».

Aussi, je dis, MM. Caillé, Bouchard et cie possèdent la taille qui les mesure aux premiers bâtisseurs d'ici.

Félicitations, et honneur aux humbles qui, à coups de 16 heures,

strangulent les fils, entre ça nous font des fils, et nous mettent au courant.

Claude Landré
Artiste de variétés
La Tuque, 16 janvier 1998

Des banques d'image

Imagions... Je le lirais ce matin dans mes journaux préférés, la radio y ferait écho, la télé en édition spéciale nous montrerait la porte-parole des banques en conférence de presse, pour annoncer:

«Les banques canadiennes transforment leur campagne publicitaire et donnent les 70 millions à Hydro-Québec, pour verser 50 \$ par personne aux comptes de tous les sinistrés.»

Je dirais bravo, vous remontez dans mon estime, comme tous les Québécois et Québécoises qui attendent un geste de nos banques.

Ne serait-ce pas la façon la plus simple et la meilleure de redorer l'image de nos banquiers et de leurs actionnaires voraces?

Quel beau coup de pub ce serait! On peut rêver.

Sur sept milliards de bénéfices, ce ne serait, après tout, que 1 %, même pas la dime.

Eugène A. L. H. Mouvet
Bellefleur, 16 janvier 1998

L'OPÉRATION DÉGLAÇAGE
TIRE À SA FIN...

L'Inquisition

Quel que soit le dénouement final du «scandale» Clinton-Lewinsky, le spectacle auquel on assiste aura fait pitié à voir. Il en aura dit long sur le voyeurisme d'une certaine Amérique et sur la facilité avec laquelle les médias peuvent être manipulés. Résultat: on aura laissé la grande Inquisition s'installer à son aise dans le boudoir privé d'un chef d'État.

Mais attention. Ce n'est pas n'importe quelle Inquisition. Elle prend de plus en plus les allures d'une gigantesque toile tissée par des araignées républicaines tentant d'y enfermer un président démocrate. Malgré cela, alors qu'on assiste, comme le notait hier Hillary Clinton, à une guerre partisane cherchant à déstabiliser la présidence de Clinton, c'est la présumée «relation sexuelle» entre celui-ci et Monica Lewinsky dont on entend surtout parler.



Josée Legault

Voilà comment un roman-savon de mauvais goût exploitant la libido débordante du président en est venu à menacer l'intégrité de l'État le plus puissant du monde. Pas joli à voir. Si les adversaires de Clinton jouent avec ses activités extramaritales plutôt qu'autre chose, c'est qu'ils savent qu'aux États-Unis persistent toujours une tendance au voyeurisme ainsi qu'une profonde hypocrisie quant à la sexualité. Bien sûr, ce ne sont pas tous les Américains qui souffrent de cette fascination pathologique et infantile vis-à-vis de la vie sexuelle des gens connus. Mais il y en a suffisamment pour que ce type de discrédit ait été tenté, une fois de plus.

Dans son ouvrage *Le Cauchemar américain* (VLB, 1996), le professeur Robert Dôle attribue cette psychose du sexe à leurs racines puritaines. C'est de là que proviendrait, entre autres, cette «hypocrisie» sur la chose sexuelle faisant que «les hommes politiques n'ont pas le droit de faire ce que font les citoyens».

Selon M. Dôle, le puritanisme aurait également créé une tradition voulant qu'une personne trouvée coupable d'un «péché»

doive s'en confesser publiquement pour recevoir le pardon.

N'est-ce pas là, d'ailleurs, ce que font ces Américains qui implorant leur président de leur «dire la vérité» sur un sujet qui, pourtant, ne les regarde aucunement? Cette manie de la confession publique, M. Dôle la retrouve aussi dans la chasse aux sorcières de Salem à la fin du XVII^e siècle, dans le macarthysme et dans les talk-shows actuels où l'on se «confesse» publiquement des détails les plus intimes de la vie privée. Pour Robert Dôle, «les Américains perdent le sens de la différence entre la vie privée et la vie publique». Un euphémisme dans les circonstances...

De nos jours, ce sont donc les médias qui jouent ce rôle de «confesseur» public. Dans le cas de Clinton, il est exposé en public pour un «péché», réel ou faux, qui dans de nombreuses autres sociétés ne regarderait que sa propre famille et les maîtresses qu'il aurait eues.

Au delà de ce phénomène sociologique troublant, l'épisode Clinton-Lewinsky nous montre aussi avec quelle aisance les médias peuvent être manipulés. Et pas seulement aux États-Unis. Dans ce «scandale», il s'agit de voir le génie du spin des adversaires de Clinton voulant que ce ne soit pas la relation présumée de ce dernier avec Monica Lewinsky qui pose problème, mais la possibilité qu'il ait fait entrave à la justice en mentant ou en implorant cette demoiselle de le faire. Voilà comment on se sert du voyeurisme d'une certaine Amérique pour exploiter ce qui n'est, au bout du compte, qu'une simple histoire de sexe. Le tout en faisant croire que l'enjeu réel n'est pas le sexe mais le parjure. Un parjure qui, s'il s'avérait réel, aurait été commis, au fond, à propos de la même histoire de sexe...

Ceux qui ont vu l'extraordinaire film *Wag The Dog* reconnaîtront ici une tactique prisée par les spin doctors, ces conseillers qui font tourner les médias comme des toupies en leur imposant la lecture d'un événement qui favorise leur camp politique.

Cette tactique, c'est le «change the story, change the lead» (changer l'angle pour changer l'histoire). Dans ce cas-ci, ce qui n'est qu'une histoire de sexe entre adultes consentants devient une affreuse histoire de parjure, d'entrave à la justice, et j'en passe. Plusieurs n'y voient que du feu et reprennent ce spin comme des automates: «It's not the sex, it's the lying!» (ce n'est pas le sexe, c'est le mensonge!).

Pourtant, c'est bel et bien du sexe qu'on nous entretient plus que tout. On aura vu des réseaux prestigieux sortir une pléthore de rumeurs non prouvées, un théologien débattre à la télé, sans rire, du caractère sexuel des fellations que Lewinsky aurait prodiguées à Clinton! On aura entendu des journalistes nous parler du sperme de ce dernier qui reposerait encore, telle une relique divine, sur une robe de Lewinsky, etc., etc. C'est comme si on était pris dans une grosse émission de Howard Stern!

Qu'une démocratie avancée puisse être ébranlée par une histoire aussi privée et sans conséquence pour la gouvernance d'un État — qu'elle soit vraie ou fausse — n'y change rien — en dit long, très long, sur le voyeurisme infantile d'une certaine Amérique et sur l'exploitation à laquelle se livrent plusieurs médias. Mais tout cela nous montre aussi la place grandissante et troublante que prennent les spin doctors dans le paysage politique de toutes les démocraties occidentales.

Pour reprendre le titre français du film *Wag The Dog*, ces derniers sont certes devenus «des hommes d'influence». Le problème, c'est que certains de ces hommes sont aussi sans conscience, ni éthique, n'hésitant pas à ruiner des vies, des carrières et des réputations du moment qu'ils sont incapables de guerroyer sur le terrain plus difficile des idées.

Ces spin doctors seraient-ils les nouveaux Inquisiteurs de l'ère moderne, et les médias leurs courroies de transmission? Belle question pour tout journaliste qui, sortant d'une conférence de presse, s'apprête à reproduire, sans trop se poser de questions, ce qu'un spin doctor aura pris grand soin de lui expliquer dans le creux de l'oreille...

À P R O P O S

... de l'emploi chez Hydro-Québec

Toute entreprise ne peut réaliser ses objectifs sans un engagement quotidien de tout son personnel envers les objectifs qu'elle s'est fixés. Hydro-Québec adopte une attitude claire à cet égard: elle a fait de cette question l'une de ses cinq grandes orientations. Les derniers mois ont été difficiles pour tous les employés. La restructuration a créé son lot d'incertitudes. Hydro-Québec entend bien remettre le cap sur la croissance et susciter ainsi un meilleur climat de confiance à l'interne, notamment en stabilisant l'emploi et l'ajustant ensuite à la hausse, en fonction de la croissance qui se manifestera. En ce sens, le plan stratégique est un premier jalon important. Le modèle de ges-

tion fondée sur la qualité, implanté à Hydro-Québec en 1990, a fait ses preuves. L'entreprise poursuivra sur la voie de l'amélioration continue, en fournissant à ses gestionnaires une formation s'inspirant des meilleures pratiques dans le monde. Vision claire, leadership, cibles élevées axées sur la croissance et la rentabilité, voilà sur quoi s'appuiera la gestion d'Hydro-Québec. L'une des stratégies adoptées consiste à établir une série de valeurs, partagées par tous les employés, sur lesquelles prendra appui la nouvelle culture d'affaires d'Hydro-Québec.

Bulletin d'information publié par Hydro-Québec en novembre 1997.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAL

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSFAÇON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

La demande de suspension de la politique d'intégration des arts à l'architecture des écoles

La propagande anticréation frappe encore

Malgré ses défauts, le programme dit du « 1 % » est indispensable aux artistes, aux écoles, aux élèves, aux professeurs et aux parents

SERGE LEMOYNE
Peintre et sculpteur

« C'est par la création que l'homme s'exprime. Soutenir les artistes, c'est pour moi jouer un rôle que tout homme devrait jouer, du politique au simple citoyen, avec les moyens et l'éducation qui sont les siens. » (Marin Karmitz, *Beaux-Arts*, n° 159, août 1997.)

L'édition du *Devoir* du 27 novembre dernier rapporte, sous la plume de Stéphane Baillargeon, que dans une résolution adoptée à l'unanimité, le 22 septembre 1997, par la commission scolaire des Cascades-L'Acadie, les commissaires demandent au gouvernement du Québec de suspendre la politique d'intégration des arts à l'architecture et préconisent un transfert de fonds destiné à améliorer la qualité de vie des contribuables-parents plutôt que d'embellir les écoles par des œuvres d'art. C'est d'une absurdité totale.

Une telle attitude ressemble étrangement à la vision de l'extrême droite française, dont celle de Jean-Marie Le Pen, qui prône carrément la disparition pure et simple de l'appareil d'Etat en matière culturelle.

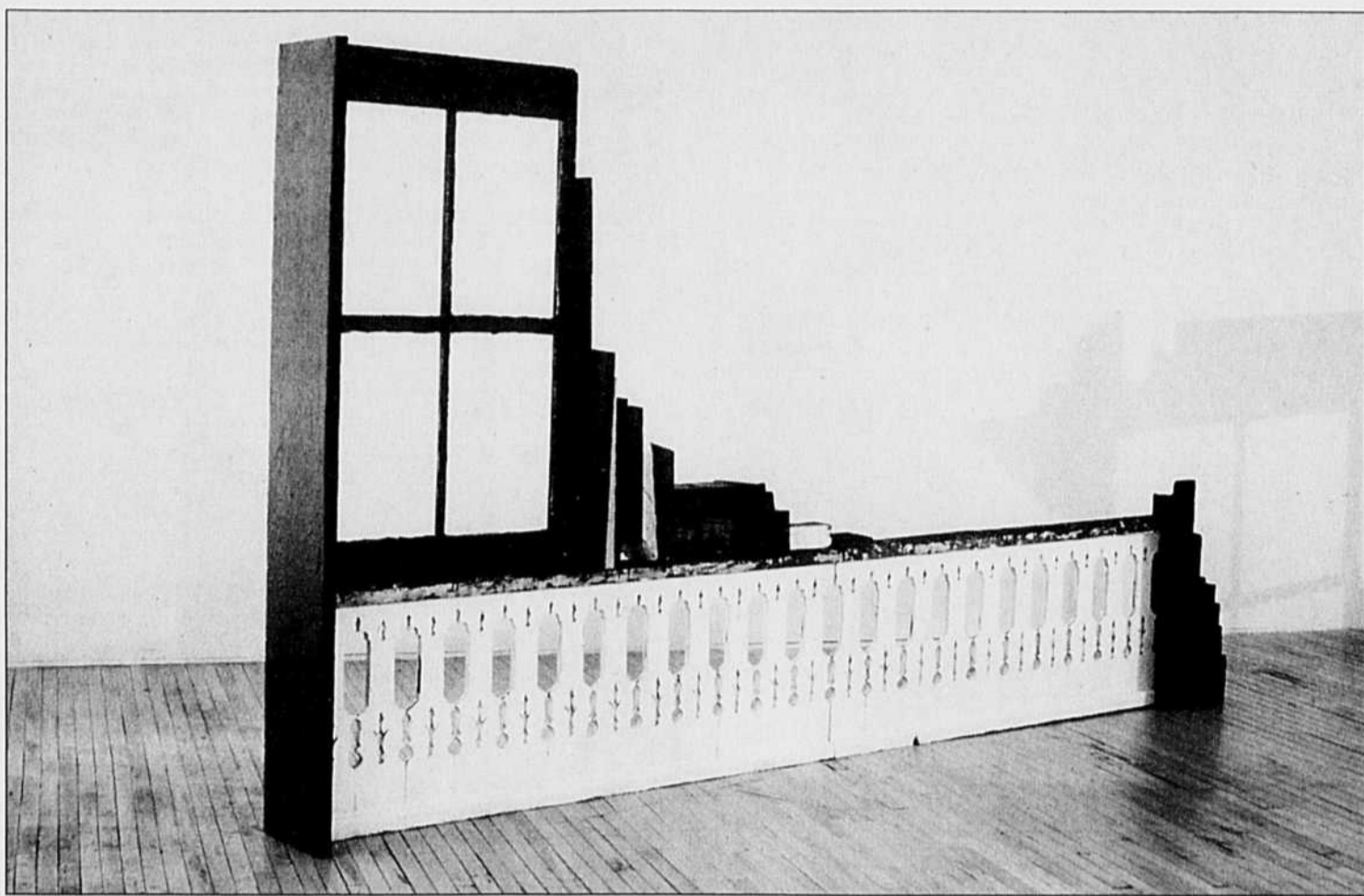
La prise de position de la commission scolaire exprime un mépris inqualifiable et dénote une incompétence totale face à l'art. La campagne de diffusion à travers les commissions scolaires du Québec n'aura pas, je l'espère, de répercussions sérieuses. La suspension ou l'abolition du programme du 1 % serait catastrophique au plan culturel pour les artistes en arts visuels, un des secteurs les plus défavorisés.

J'espère que les commissions scolaires refuseront de suivre l'initiative de la commission scolaire des Cascades-L'Acadie. Déjà que les comités d'acquisition d'œuvres d'art de nos musées nationaux ne distribuent que des miettes aux artistes québécois et que le musée du Québec a aboli en catimini, pour l'année 1997, son comité d'acquisition.

Contrairement aux travailleurs touchés par les compressions du secteur public québécois, les artistes n'ont pas manifesté devant le musée en guise de protestation, et le tout est passé inaperçu.

Comparés à ceux qui œuvrent en musique, au cinéma, au théâtre et en littérature, les artistes en arts visuels sont les plus défavorisés. C'est aussi, malgré de multiples tentatives, un secteur impossible à organiser. Les associations sont très peu efficaces pour améliorer le niveau de vie des peintres, des sculpteurs et des graveurs.

La très grande majorité des artistes vivent avec un revenu équivalent ou inférieur à l'aide sociale et sont incapables de s'en sortir. Demander l'abolition du programme du 1 % pour l'intégration de l'art à l'architecture dans les écoles est inadmissible et tout à fait à l'encontre d'une société sou-



Fenêtre à la balustrade, de Serge Lemoine, acrylique sur bois et fenêtre, 206 x 373 x 32 cm.

ARCHIVES LE DEVOIR

cieuse du développement de la créativité chez ses enfants. Cette attitude réactionnaire doit être dénoncée énergiquement par ceux qui en ont le courage et idéalement le pouvoir, afin que cesse cette propagande anti-création.

Martin Roy, porte-parole de Louise Beaudoin, ministre de la Culture, a déclaré qu'un « non sans équivoque » allait sous peu être adressé aux commissaires de Lanauère. Je souhaite que toutes les commissions scolaires soient informées de la position de la ministre afin de stopper tout mouvement en ce sens.

« L'Etat doit respecter l'indépendance des créateurs et défendre leur liberté. » (Frédérique Bredin, secrétaire nationale à la culture et aux médias en France.)

L'Etat devrait soutenir ses créateurs au même titre que ses médecins, policiers, enseignants, etc. L'an dernier, 126 projets, dont 56 dans le domaine de l'éducation, ont été réalisés dans le cadre du programme d'intégration des arts à l'architecture. Si vous calculez ce qu'il en coûte à l'artiste, plus de la moitié en matériaux, transport, installation, etc., ce qui revient à l'artiste n'est pas beaucoup et ne représente, dans l'ensemble, qu'une petite partie du salaire annuel de Céline Dion.

Les artistes sont souvent dans des situations très em-

barrassantes dans le cadre de ce programme. L'art contemporain n'est pas toujours facile à saisir. Il demande un minimum de connaissances et un maximum de sensibilité. Les débats sur l'art contemporain n'en finissent plus.

Selon le philosophe Philippe Sollers (*Beaux-Arts*, n° 158, juillet 1997), « toutes les polémiques tendent à un retour d'un certain puritanisme. La vraie question est: pourquoi veut-on se débarrasser de la grande création du XX^e siècle? Un artiste ne peut pas être mis dans le temps décoratif. [...] Cézanne est contemporain. Lascaux est contemporain. Mozart est contemporain. [...] Je ne crois qu'un artiste pour qui l'art est une question de vie ou de mort. Personne n'est jamais attendu comme artiste. »

Et Sollers s'inquiète: « Il faut se demander en profondeur pourquoi l'art échappe toujours à un consensus social. »

Je n'ai pas toujours été tendre envers le programme du 1 %, mais pour des raisons tout autres que celle des commissaires d'école. Ce programme est indispensable et vital aux artistes, aux écoles, aux élèves, aux professeurs et aux parents. Il est impossible que les projets du 1 % soient appréciés à 100 %; si ça l'était, je serais très inquiet du jugement de l'ensemble de la population.

L'art de plaire n'a rien à voir avec l'art et c'est Robert

Rauschenberg, ce grand artiste pop américain, dont j'ai vu récemment la grande rétrospective à New York, qui disait à son ami John Cage: « Je suis pour l'art, mais pour l'art qui n'a rien à voir avec l'art. L'art a tout à voir avec la vie, mais il n'a rien à voir avec l'art. »

« Toutes les œuvres ont droit à la coexistence, le navet complète le chef-d'œuvre et la complaisance qui dicte tous les jugements doit avoir pour effet de faire volatiliser la faculté critique en général. »

« [...] Toute œuvre mérite d'être défendue contre ceux qui cherchent à l'étouffer; ce principe passe avant tout examen d'ordre esthétique et même l'expérience la plus gratuite peut s'en réclamer [...] Celui qui conteste la compétence des baillis du pouvoir ne peut en même temps se justifier en alléguant leurs sentences. » (H. M. Enzensberger, *Culture ou mise en condition*, 10 + 18.)

Nous parlons tous de nous donner un nouveau projet de société. Dans ce projet, l'école doit être un lieu d'apprentissage où les enfants sont en contact avec les œuvres des créateurs et s'initient à l'histoire de l'art. Cette formation m'apparaît essentielle en ce qu'elle permet de développer, chez le citoyen de demain, un esprit capable d'analyser et de s'exprimer face à son environnement.

Toute cette histoire n'est pas sans me rappeler l'école Saint-Lazare et le contrat du 1 % que j'y ai réalisé l'an dernier. Cette fois, la manchette de *La Presse* était « Une murale de Lemoine de 35 000 \$ et pas d'argent pour la bibliothèque ». Je me suis senti le méchant artiste privilégié qui retardait l'achat de livres et privait les enfants de connaissances et de culture. J'étais petit dans mes souliers à l'ouverture officielle de l'école primaire. Heureusement que Daniel Johnson, dont le père fut député de mon comté (Bagot), prit ma défense auprès des autorités scolaires en disant que ça lui plaisait et qu'il possédait personnellement une de mes œuvres de la série *Bleu Blanc Rouge*, reçue en cadeau. Son attitude calma la directrice de l'école et le comité de parents, même si on retrouve quelques fois par année, à Noël, à l'Halloween, à la Saint-Valentin, à Pâques, à la rentrée et à la fin des classes, de la décoration interne qui cache les deux murales dont je suis très fier et que deux professeurs sur 70 ont semblé particulièrement apprécier.

Il y a quelques semaines, juste avant Noël, la direction du programme du 1 % a communiqué avec moi. On devait reproduire ces deux murales dans une publication relative à ce programme et on devait envoyer un photographe à l'école Saint-Lazare. Mais photographe les deux murales avec les décorations de Noël représentait un dilemme.

J'ai répondu: « Pourquoi pas avec les décorations, c'est ça la réalité; et je ne suis sûrement pas le seul à subir cette situation. On a dit à Québec qu'on y penserait... Une autre histoire à suivre. »

« La création, par essence, va à l'encontre d'un certain nombre d'idées reçues. Il ne s'agit donc ni de juger, ni de rendre des verdicts. Mais de formuler, par son exigence, admiration et respect pour l'art. » (Marin Karmitz, *Beaux-Arts*, n° 159, août 1997.)

Une substitution de mots particulièrement nocive au Québec

Entre l'abus et l'ambiguïté

Alors que « francophone » fait référence à la pratique usuelle de la langue française et que « français » évoque l'origine, l'identité, l'histoire, leur confusion constitue un déni de notre qualité de pays de langue française

JEAN-MARC LÉGER

Conseiller en relations internationales

Peu de vocables auront connu une fortune aussi promptement au cours des dernières décennies que ceux de « francophone » et de « francophonie ». De même, il en est peu dont l'usage illustre à semblable degré la confusion croissante dans les concepts socioculturels et sociopolitiques élémentaires et dans les mots qui les expriment.

Le phénomène s'observe dans l'ensemble de la francophonie mondiale mais il présente une dimension singulière et comporte une nocivité particulière au Québec, où la substitution de « francophone » à « français », à la fois réductrice et trompeuse, entraîne des effets pervers.

Les définitions de « francophonie » et de « francophone » sont aujourd'hui multiples, variées et parfois contradictoires, qu'il s'agisse des personnes physiques ou des personnes morales, des individus, des institutions ou des pays. L'approximation et le laxisme, aussi bien que la méconnaissance des origines et de l'évolution de l'idée francophone, alimentent la confusion. Les « Sommets » de la francophonie ont leur part de responsabilité dans une dérive qu'ils cautionnent et qu'ils contribuent à accélérer.

Une extension artificielle

Ces pays qui ont prétendument le français en partage (selon l'appellation officielle) sont désormais si nombreux à le partager qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que la plupart d'entre eux le possèdent de moins en moins. Certains dirigeants politiques et certains membres de l'appareil francophone ont apparemment l'obsession de la taille, du nombre, où ils voient la condition de l'influence sur le plan international. Ils ne concevraient pas un « sommet » qui n'accueilleraient pas trois ou quatre nouveaux candidats au minimum: plus c'est gros, plus c'est nombreux, plus c'est impressionnant. L'extension, aussi rapide qu'artificielle, de la francophonie officielle est inversement proportionnelle à l'expansion de la langue française dans le monde et à sa qualité, ou vice-versa. Chez plusieurs des nouveaux titulaires du brevet de francophonie, la connaissance du français est éminemment variable, de « passable ou

réduite à nulle », comme on dit de la mesure de visibilité sur les routes, dans les prévisions météorologiques.

Certains des artisans de cette extension à tout va et à tout prix prétendent que la francophonie d'hier se préoccupait essentiellement de la défense de la langue française, ce qui limitait son action au plan culturel, alors que la communauté francophone nouvelle manière est une organisation à vocation globale, politique et économique autant que culturelle et que, dès lors, le français est l'instrument et non la fin de l'entreprise. De tels propos révèlent autant l'embarras que l'ignorance. Dès le début en effet, les organisations francophones, tant gouvernementales que non gouvernementales (sauf, naturellement, celles dont le but, aussi légitime que nécessaire, réside dans la défense de la langue), ont souligné et répété (et inscrit dans leurs statuts) que leurs objectifs essentiels étaient l'information, la coopération et le dialogue des cultures, grâce à la langue commune.

Il n'est pas sans intérêt de rappeler que la plupart des organisations et associations internationales nées dans le cadre de la francophonie de la première vague, c'est-à-dire jusque vers les années soixante-dix, se disaient « de langue française » et non « francophones », présentant les risques et l'ambiguïté de ce mot. Ce furent les parlementaires, les universitaires, les journalistes, les écrivains, les économistes de langue française, combien d'autres. Si le terme « francophone » a fini par s'imposer, c'est en raison de sa brièveté, de son apparente simplicité, de la valeur de symbolisme qu'on lui prête, tous éléments que valorise notre époque, soucieuse de classer, d'étiqueter. Les « Sommets » eux-mêmes n'ont pas retenu le qualificatif « francophone ». Ils se disent de langue française: après en avoir eu l'usage en commun, ils l'ont désormais en partage, cette malheureuse langue!

Mais c'est à propos des personnes physiques que le terme de « francophone » se révèle le plus ambigu, tant le rapport à la langue française varie d'un pays à l'autre, d'une communauté à l'autre, souvent d'un individu à l'autre. Le mot fait référence à la pratique usuelle ou pré-

férentielle de la langue française, alors que le vocable « français » évoque naturellement l'origine, l'identité, l'histoire. C'est le cas des Canadiens français, des Wallons, des Romands autant que des Français, par rapport aux francophones non Français.

La substitution progressive de « francophone » à « français », chez nous, contribue non seulement à brouiller mais à miner le sens de l'appartenance, à entretenir la crise d'identité. L'opération a été facilitée par la consommation abusive et l'emploi fautif que nous faisons, depuis quinze à vingt ans, des innombrables « phones », anglophones, francophones et l'affreux « allophones » (quand il faudrait parler plutôt d'« allogènes »), vaste et pénible fourre-tout, qui fleurit l'exclusion et traduit le besoin maladif de créer des catégories.

Il serait illusoire et veule de nous en remettre à autrui du soin de nous perpétuer

Français plus que francophone

Nous ne sommes pas que francophones, nous Québécois d'origine française, ou plutôt nous le sommes parce que, d'abord, nous sommes Français, issus de Français, que le Québec est un espace français avant d'être un « espace francophone », que ceci n'est possible qu'à cause de cela. Écarter ou occulter cette donnée première, fondamentale, ce serait retirer (*a posteriori*) toute justification au combat de la survivance, hier, et à la recherche aujourd'hui d'une plus large autonomie politique ou tout bonnement de la souveraineté. Un pays est une histoire et une culture avant d'être un territoire. Nous faisons partie de l'histoire de France, qui est nôtre jusqu'au milieu du XVIII^e siècle. Et De Gaulle pouvait justement saluer, lors de sa visite de 1967, « les Français de part et d'autre de l'Atlantique ».

Car enfin, qu'est-ce qui fait la personnalité propre, la singularité du Québec (la fameuse et fumeuse « société distincte »), sinon la qualité de pays de langue française, et pourquoi l'est-il sinon en raison de ses racines, parce que l'essentiel de son peuple est d'origine française? L'oublier, le taire ou l'occulter, ou s'acharner à en limiter la signification et la portée, c'est signer l'arrêt de mort politique du Québec.

Jusqu'au milieu des années soixante, nous nous sommes définis et désignés nous-mêmes, avec raison, comme Canadiens français et non pas Canadiens francophones: la différence est fondamentale, elle est de nature. Faute de pouvoir revenir à cette appellation, que nous avons eu tort peut-être d'abandonner imprudemment et prématurément, il faudra trouver la formule, inventer le néologisme qui puisse rappeler et souligner clairement l'origine française de quelque 80 % des Québécois, seule justification des combats d'aujourd'hui et de demain. Car encore un coup, « francophone » fait référence à une tout autre réalité socioculturelle. Cela explique aussi que pendant longtemps les cris de ralliement, les slogans « Québec libre » et « Québec français » se rejoignent au point d'être interchangeables. Plus récemment, au milieu des années quatre-vingt, on a vu naître le dynamique Mouvement Québec français et non « Québec francophone ».

De même, dans la Belgique désormais fédérale (d'un fédéralisme à la fois culturel et territorial), la constitution connaît la Communauté française et non pas « francophone » (à côté de la Communauté flamande et non pas néerlandophone), étant bien entendu que là-bas comme chez nous, les immigrants de toutes origines ont vocation naturelle à devenir partie de cette société française où ils ont choisi de s'installer, à s'y assimiler, à assumer son histoire et son destin, terme normal d'une immigration réussie.

Une politique démographique

Encore faut-il d'urgence dans notre cas, pour que l'intégration soit assurée, une politique globale de la population dans laquelle s'inscrirait naturellement une politique cohérente de l'immigration. Il serait illusoire et veule de nous en remettre à autrui du soin de nous perpétuer. Si notre anémie démographique devait persister, on voit mal quel sens auraient encore la défense de la langue française et la recherche de l'émancipation politique.

Le Québec ne peut être réellement et durablement francophone que s'il reste très majoritairement français. Aussi, une politique familiale et une politique nataliste vigoureuses sont-elles les impératifs les plus pressants au Québec, aujourd'hui. Mais c'est là une autre histoire...

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Judith Lachapelle, Marie-Claude Petit (comités). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (arts publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslaine Côté, Marlene Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guyline Ouellet, Micheline Rueland (publicitaires); Sylvie Laporte, Claire Paquet, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétaire). LA PRODUCTION: Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE: Johanne Brien (responsable), Evelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION: Nicole Carmel (responsable des services comptables), Carole Dallaire (responsable des ressources humaines), Jeanne-d'Arc Houde (secrétaire à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lafleur, Danielle Nantel (secrétaire administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR: Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Ottawa craint de prêter le flanc à des contestations juridiques

JIM BROWN
PRESSE CANADIENNE

Collingwood, Ontario — Le gouvernement fédéral pourrait être confronté à des contestations juridiques s'il décide d'adoucir la réglementation de la loi antitabac pour les courses automobiles seulement, soutient le ministre de la Santé, Allan Rock.

La Charte des droits s'applique à toutes les législations, même celles qui traitent du tabac, a-t-il dit, hier, à son arrivée à une réunion du caucus libéral à Collingwood, sur la baie Géorgienne, en Ontario. Son gouvernement, ajoutait-il, souhaite trouver une solution conforme à la loi et cohérente avec les objectifs de promotion de la santé.

Le gouvernement a promis d'amender la législation adoptée l'an dernier, laquelle restreint considérablement la publicité et la commandite du tabac et renforce le pouvoir de réglementation du gouvernement.

L'objectif des amendements envisagés serait d'assouplir les règles pour les courses automobiles qui se tiennent au Canada mais qui sont télédiffusées à l'étranger.

Certains ont laissé entendre que les organisateurs des courses se retireraient du Canada si les compagnies de tabac ne peuvent s'afficher comme commanditaires sur les pistes de course et faire voir leurs couleurs sur les voitures et les uniformes des coureurs.

L'industrie culturelle réclame également des exemptions pour les événements de nature artistique, et le ministre Rock n'a pas écarté la possibilité de les lui accorder, surtout qu'exempter un groupe et non les autres pourrait entraîner une contestation pour discrimination en vertu de la Charte.

Nous examinons tout cela attentivement, a dit M. Rock. Nos avocats étudient divers angles, différentes options.

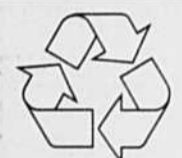
La législation amendée est censée être soumise au Parlement d'ici le mois de juin.

Le ministre Rock semblait soucieux de ne pas donner l'impression qu'il cède aux pressions du lobby du tabac. La Loi sur le tabac est l'une des législations antitabac les plus efficaces du monde occidental, a-t-il répété, ajoutant que les amendements envisagés ne concernent qu'une petite partie de cette loi.

Il a aussi laissé entendre qu'il aimerait hausser les taxes sur les cigarettes dans le cadre d'une campagne visant à dissuader les jeunes de fumer. Mais il soulignait que les taxes provinciales constituent un élément important des prix de détail du tabac et que toute initiative dans ce domaine devrait être coordonnée avec les provinces.

Les métiers de l'an 2000

(PC) — Pendant qu'on parle de chômage endémique chez les jeunes, il existe des secteurs où les étudiants se font offrir des emplois avant même d'avoir pu terminer leurs études. Une centaine de métiers et professions d'avenir sont présentés, chiffres à l'appui, dans le guide *Les métiers qui recrutent et les carrières de l'an 2000*, qui a été lancé hier, en compagnie de représentants du monde de l'éducation, des entreprises et du gouvernement. Contrairement à un préjugé populaire, les métiers en demande ne sont pas seulement manuels ou du niveau secondaire professionnel. Plusieurs requièrent une formation collégiale, voire universitaire. Parmi les métiers prometteurs pour les années à venir, on en dénombre plusieurs dans les secteurs du bois, du textile, de la métallurgie et des mines. Parmi les industries qui recherchent une relève bien formée, on retrouve les entreprises des technologies de l'information, de la biotechnologie, l'industrie pharmaceutique, de l'aérospatiale, de la plasturgie et de l'outillage.



S.V.P. Assurez-vous que ce papier journal soit recyclé.

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevor.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevor.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et les appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupements

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié le lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, Québec, H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. Le *Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

OTTAWA

SUITE DE LA PAGE 1

et d'écrire, les aptitudes à la communication verbale, la connaissance des technologies de l'information et la capacité d'apprendre.

Cette vision de la réalité canadienne prend racine dans le manque de cohésion sociale qui afflige le Canada et dont le Québec est en partie responsable. Le rapport ne visait toutefois pas à traiter de «l'obstacle le plus évident à la définition d'un objectif commun, à savoir l'espoir de l'actuel gouvernement du Québec et de ses partisans de fonder un Etat indépendant du Canada». Il expose cependant des vœux pour le moins nostalgiques et surprenants.

«Il ne sert à rien de s'attendre à un retour à quelque passé mythique "plus simple" où la plupart des Canadiens se ralliaient derrière "le roi et le pays" et où peu de gens remettaient en question l'ordre social ou les valeurs imposées par l'Eglise et l'Etat. Par ailleurs, un pays qui ne précise pas ses

valeurs communes et ne fait pas la promotion d'un engagement commun envers son avenir peut, à tout prendre, cesser d'être un pays.»

En outre, dans le chapitre sur l'identité, la culture et les valeurs, le document admet que les Québécois et les Canadiens ne partagent pas du tout les mêmes opinions.

Ainsi, selon une étude la firme Environics citée à la page 339, le bilinguisme est le seul symbole de l'unité canadienne auquel les Québécois accordent plus d'importance que les Canadiens. Toutes les autres valeurs reçoivent beaucoup plus la reconnaissance des Canadiens que des Québécois: les parcs nationaux, le drapeau canadien et le GRC, pour ne nommer que celles qui sont les plus appréciées des répondants.

Préfigurant les présents projets d'union sociale canadienne et de collaboration fédérale-provinciale dans des domaines de compétence provinciale, le rapport recommande la «flexibilité et une disposition à modifier les principes du gouvernement».

Mangeons maintenant!



REUTERS

CERTAINS Syriens semblaient s'en donner à cœur joie, hier, dans cette pâtisserie du Vieux-Damas. Hier, marquait la fin du ramadan pour des millions de musulmans. Ainsi prend fin la période de trente jours de jeûne religieusement observé par les pratiquants.

Une chance sur 2 235 197 406 895 366 368 301 599 999

Londres (AFP) — Quatre joueurs de cartes britanniques nourrissent désormais l'espoir de figurer au *Livre Guinness des records* après avoir reçu chacun, au cours de la même donne en whist, un jeu complet d'atouts — 13 cartes de la même couleur, a annoncé la presse londonienne hier.

Hilda Golding, 87 ans, n'en croyait pas ses yeux quand elle s'est retrouvée avec un jeu complet de trèfles au cours de la partie qu'elle disputait à la salle

de son village près d'Ipswich, au sud de l'Angleterre. À la surprise générale, ses trois partenaires eux aussi ont tiré chacun un jeu parfait de cœurs, de piques et de carreaux.

La chance pour qu'une seule personne tire un jeu parfait est estimée à 635 milliards contre un. Pour quatre, cette chance est estimée, selon un porte-parole du *Livre Guinness*, à 2 235 197 406 895 366 368 301 599 999 (ou 2235 sextillions et des «poussières») contre un.

WEB

SUITE DE LA PAGE 1

port a diffusé l'exclusivité de *Newsweek* sur son propre site Web. Dès le lendemain, l'affaire s'est répandue au sein des groupes de discussion qui pullulent sur Internet, et la chaîne ABC a commencé d'en parler.

Newsweek a par la suite diffusé une version électronique de son histoire sur le réseau America On Line, avant même que ne soit disponible la version papier du magazine.

Depuis cette date, c'est la course effrénée aux informations, alors que les rumeurs les plus folles se croisent sur le Web et que les chaînes d'information continue entendent gaver jusqu'à satiété les accros de la vie sexuelle présidentielle.

Sur tous les sites Web des grands médias américains, on trouve actuellement des sections spéciales relatant d'heure en heure le développement de l'affaire. Et les publications dites sérieuses ont sorti leur artillerie lourde. Ainsi le magazine *Time* offre sur Internet les textes de son édition papier, et les ressources journalistiques consacrées à l'histoire donnent le tournis.

Un excellent exemple: dix journalistes et chercheurs se sont associés pour tracer un portrait de celle par qui le scandale est arrivé.

C'est ainsi qu'on peut apprendre, en lisant le sérieux *Time*, que Monica Lewinsky était surnommée «Elvira, maîtresse de la Nuit» à la Maison-Blanche et qu'elle vient d'une riche famille de Beverly Hills, dotée d'une maison de 1,6 million de dollars et de trois autos. On y apprend tout sur le budget familial mensuel, y compris la facture du psychiatre. On peut mieux comprendre les problèmes de poids de Mme Lewinsky, ou encore apprendre qu'elle adore se vanter à ses amis et qu'en général elle a tendance à trop parler (on s'en doutait).

Mais au hasard de nos pérégrinations sur le Web hier, la palme revient sûrement au *SalonMagazine*, sorte de magazine chic pour intellectuels, qui publie des analyses de la crise actuelle qui deviendront des pièces d'anthologie.

La célèbre féministe Camille Paglia est chroniqueuse pour ce magazine Web. Mme Paglia y explique pour quoi, selon elle, Bill Clinton a d'abord «un problème avec sa mère plutôt qu'avec les femmes», et elle déplore que

le président ne soit pas capable d'adopter les «standards européens de sophistication» en entretenant des liaisons avec des femmes «qui savent se taire».

Camille Paglia analyse également le type de femmes que Bill préfère, et elle explique la crise par le fait que le président est un bourreau de travail «pris à la maison avec un réfrigérateur» (le réfrigérateur étant Hillary), qu'il souffre tout simplement du «désir immature d'être cajolé» et qu'il est «affamé de contact sensuel qu'Hillary ne lui donne pas».

Le cas d'Hillary, toujours selon la grande théoricienne américaine du sexe, illustre comment les femmes de sa génération ont de la difficulté à concilier ambition et sexualité. Et Hillary s'est sentie obligée de graduellement remodeler sa propre image à celle de Jennifer Flowers, blonde pulpeuse qui serait le vrai genre de Bill Clinton. Ouf!

Ailleurs sur ce site, deux thérapeutes sexuels réputés discutent en profondeur de cette grave question: le président est-il un érotomane, un sex addict? Le tout se présente comme un détonant mélange d'analyse politique, d'humour, de morale et de conseils psychologiques.

On pourra également consulter le site Web de *Mother Jones*, qui porte haut et fort le flambeau de la gauche alternative américaine et qui publie cette semaine un seul texte sur le scandale, signé Lisa Jervis, éditrice de la revue féministe *Bitch*.

Le point de vue de Mme Jervis pourrait se résumer ainsi: les Clinton sont mariés depuis 22 ans, leur vie privée ne regarde qu'eux, et quant à Mme Lewinsky, c'est une adulte tout à fait capable de prendre elle-même la décision d'avoir des relations sexuelles avec qui elle veut. L'hypothèse selon laquelle Mme Lewinsky serait une pauvre victime d'un homme en situation de pouvoir semble donc contestée par certaines féministes américaines puisque Lisa Jervis déclare que dans toute cette histoire, Mme Lewinsky fait son propre *power trip*.

Bref, il y en a pour tous les goûts. Et les amateurs d'humour noir y trouveront aussi leur compte puisqu'on trouve également sur Internet depuis quelques jours plusieurs *Monica Lewinsky Fan Pages*, œuvres d'admirateurs enthousiastes qui proposent galeries de photos et sondages sur le sexe oral...

GM

SUITE DE LA PAGE 1

cours des premiers mois de l'été, ce qui impliquerait le licenciement de quelque 350 travailleurs additionnels.

Convertie en 1987 au coût de 450 millions, avec de l'aide financière gouvernementale consentie sous la forme d'un prêt sans intérêt de 220 millions, cette usine est entièrement dédiée à la production des modèles Camaro et Firebird. Boisbriand devenait la «capitale mondiale» de la Camaro et de la Firebird en vertu d'un mandat mondial devant s'échelonner jusqu'en 2001. Disposant d'une capacité annuelle supérieure à 200 000 véhicules, l'usine de Boisbriand n'a produit que 89 000 Camaro-Firebird en 1996 et 92 000 l'an dernier, contre 186 000 unités en 1995 et 176 000 en 1994. Quant aux ventes de Camaro et de Firebird, elles étaient en baisse de 17% et de 4% respectivement après 11 mois l'an dernier. Les inventaires s'accumulent. Ils atteignent 125 jours en novembre dernier.

Pendant ce temps, à Detroit, GM s'est engagée dans un programme de recalibrage de ses activités de production. La fermeture d'usines est à l'ordre du jour et s'inscrit dans ce plan de compressions de quatre milliards \$ US, le plus ambitieux de l'histoire du géant américain de l'automobile.

Même si le fabricant n'a pas encore identifié, publiquement du moins, les usines condamnées, le directeur de la planification chez GM, Lawrence Burns, a déclaré au début de janvier que l'usine de Boisbriand ne répond pas aux objectifs des prochaines années de GM. Il a refusé d'aborder la possibilité de construire un troisième modèle à cette usine, encore moins de commenter cette rumeur, vieille d'un an maintenant, voulant que GM puisse concentrer à Boisbriand la production de ses modèles à propulsion arrière. M. Burns a cependant précisé que la situation actuelle ne cadrerait pas avec les projets de la compagnie. «La tendance est de tirer le maximum de chaque usine», a-t-il ajouté. Et la plupart des usines de voitures nord-américaines doivent fonctionner sur deux ou trois quarts de travail pour être optimales.

«L'usine de Boisbriand revêt une importance stratégique pour l'économie de Montréal et du Québec tout entier», a insisté Bernard Landry. «Nous nous sommes mis d'accord sur le fait que même si la qualité et la productivité de l'usine de Boisbriand se comparent avantageusement à la moyenne des autres usines, il nous faut élaborer une proposition d'affaires innovatrice qui fera en sorte que l'usine sera en mesure d'offrir des performances supérieures», a-t-il répété.

GM s'engage dans un programme de recalibrage de ses activités

COMPLOT

«La vérité finira par sortir»

SUITE DE LA PAGE 1

Today sur la chaîne de télévision américaine NBC, à quelques heures du discours sur l'état de l'Union que devait prononcer Bill Clinton devant le Congrès. Elle faisait allusion aux spéculations qui avaient suivi la mort d'un conseiller de la Maison-Blanche, Vince Foster, en 1993. Des enquêtes gouvernementales approfondies avaient conclu au suicide.

«La meilleure chose à faire dans ces cas-là, c'est d'être patient, de respirer un grand coup, et la vérité finira par sortir», a expliqué Mme Clinton. Mais quand tous les faits seront connus, «certaines personnes auront à répondre de beaucoup de choses».

Ce vœu de la *first lady* ne devrait pas être exaucé avant un certain temps. L'offre formelle de coopération présentée par les avocats de Monica Lewinsky au procureur indépendant Kenneth Starr a reporté l'audition de la jeune femme, qui devait initialement avoir lieu hier.

L'avocat de l'ancienne stagiaire de la Maison-Blanche, William Ginsburg, a soumis au procureur Starr un résumé des informations que la jeune femme est prête à fournir sous serment, en échange d'une immunité judiciaire totale.

Car Monica Lewinsky, 24 ans, a témoigné par écrit, sous serment, au début du mois, qu'elle n'avait jamais eu de relations avec Bill Clinton. Elle prétend le contraire sur des enregistrements aux mains du procureur et risque d'être poursuivie pour avoir commis un parjure si elle revient sur ces déclarations.

Le procureur Starr doit maintenant statuer sur cette offre. S'il l'accepte, Monica Lewinsky sera probablement interrogée longuement par le FBI et les services du procureur, ce qui pourrait prendre plusieurs jours, voire plusieurs semaines. Une fois terminés ces interrogatoires, elle pourrait comparaître devant le grand jury fédéral. «Ils m'ont laissé entendre que je devais me tenir prêt», a déclaré l'avocat de l'ancienne stagiaire.

Hier, plusieurs documents liés à l'affaire Paula Jones ont été déposés devant le grand jury par John Whitehead, du Rutherford Institute, l'organisme conservateur qui soutient la jeune femme dans sa procédure contre le président pour harcèlement sexuel. De source proche des avocats de Paula Jones, il s'agirait de copies de l'interrogatoire de Bill Clinton, effectué le 17 janvier, et du témoignage sous serment de Monica Lewinsky.

De leur côté, les avocats de la Maison-Blanche ne restent pas inertes. Ils ont demandé au juge fédéral de Little Rock (Arkansas) d'avancer la date de l'ouverture du procès civil oppo-

sant Bill Clinton à Paula Jones, prévue le 27 mai. Le camp présidentiel souhaite profiter de cette occasion pour discréditer Monica Lewinsky.

Entretenir une relation intime avec une jeune femme dans l'aile ouest de la Maison-Blanche, ou situés dans le bureau ovale et le cabinet de travail privé du président Clinton, relève, semble-t-il, du tour de force.

«Il y a bien trop de circulation», explique un spécialiste de la sécurité de la Maison-Blanche. «C'est pratiquement impossible pour le président d'avoir de l'intimité dans l'aile ouest.»

Selon ce témoin, des collaborateurs et des gardes du corps sont toujours dans les environs, à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, et le bureau ovale, avec ses grandes vitres, ressemblerait plutôt à un bocal à poissons rouges qu'il est possible d'observer de tous les côtés.

Seul un réduit joute le cabinet privé du président, dans lequel officie un maître d'hôtel lorsque Bill Clinton est présent.

De plus, un système élaboré d'alarmes et de capteurs permet au poste des gardes de sécurité et au poste de commandement des services secrets de savoir en permanence où se trouve le président.

Certains aspects de cette affaire impliquant Bill Clinton demeurent sans réponse. Plus que le fait que Monica Lewinsky ait réussi à entrer dans la Maison-Blanche, ce sont ses contacts à l'intérieur qui étonnent.

La jeune femme semble avoir fait marcher à la baguette certaines des personnalités les plus influentes des États-Unis, telles que la secrétaire personnelle de Clinton, Betty Currie, ou bien l'avocat de Washington Vernon Jordan, conseiller et grand ami de Clinton.

Ce sont justement les contacts entre Lewinsky et Jordan qui ont permis au procureur Starr de lancer son enquête qui menace de traîner la présidence de Clinton dans la boue.

Lorsqu'elle était présente au sein de la Maison-Blanche, Monica Lewinsky semble en tout cas avoir fait tout ce qu'elle pouvait pour se faire remarquer du président.

Décrite comme immature et aguicheuse par certains collaborateurs de Bill Clinton, la jeune fille avait à l'époque été transférée de la Maison-Blanche au Pentagone pour avoir négligé son travail.

«Je pense qu'elle a inventé cette histoire pour montrer qu'elle évoluait dans l'entourage présidentiel», déclare un ancien employé de la Maison-Blanche.

«Elle a été assez proche du président à un certain moment. Mais je n'ai jamais rien vu laissant penser qu'elle et le président entretenaient plus qu'une relation normale» ajoute-t-il.